

2024-2030

LIVRE BLANC
DE LA CONCERTATION
POUR LA RÉVISION DU
PLAN CLIMAT DE PARIS

2024 - 2030



LIVRE BLANC

de la concertation pour la révision
du Plan Climat de Paris
2024-2030



Le Climat change, Paris agit. Décidons ensemble !

Comprendre pour mieux agir
10

Le bilan à mi-parcours du Plan Climat
11

2024-2030, pour un Plan Climat
opérationnel ensemble!
16

De la concertation au Livre Blanc

Accélérer la transition écologique de Paris
26

Territorialiser l'action climatique de Paris
56

Garantir la justice climatique
64



© Ville de Paris

Le Climat change, Paris agit.

DÉCIDONS ENSEMBLE!

Dès 2007, la Ville de Paris s'est engagée dans l'application de mesures permettant la transition écologique de son territoire, en adoptant depuis 3 Plans Climat, des feuilles de route et des objectifs de lutte contre le changement climatique. En 2018, elle adopte son Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) qui se concentre sur le déploiement des énergies renouvelables (100 % en 2050), l'objectif de neutralité carbone pour 2050, voté lors de l'Accord de Paris, et sur l'adaptation de son territoire et ses habitants pour le protéger au mieux des aléas climatiques. En 2021, Paris a réalisé une actualisation de son diagnostic de robustesse et a conclu que la majorité des risques majeurs attendus en 2050 tendent à survenir dès 2030. Paris reste robuste, mais l'accélération du changement climatique nécessite une vigilance accrue et un renforcement de l'action. C'est pourquoi la Ville a décidé d'établir une 4^e édition du Plan Climat, à échéance 2030, pour une action ciblée et concrète.

+Rapide
+Local
+Juste

COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR



Le bilan à mi-parcours du Plan Climat

Conformément à la réglementation, la Ville de Paris a publié à l'été 2022 un Bilan Mi-Parcours de son Plan Climat, évaluant la mise en œuvre opérationnelle des mesures adoptées et l'atteinte des objectifs fixés. Ce document permet de faire un état des lieux sur les différentes thématiques du plan et constitue un socle d'information pour la révision du Plan Climat.

Les Objectifs 2020 du Plan Climat

→ **20 %**

de réduction de la consommation d'énergie du territoire

→ **5 000**

logements rénovés livrés par an

→ **25 %**

de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

LE RESSORT des grands enseignements de ce bilan que les $\frac{3}{4}$ des actions inscrites dans le premier palier de mise en œuvre (2018-2020) ont bien été lancées et plus de la moitié ont atteint leur but. De nouvelles actions systémiques avaient été intégrées pour faire évoluer des secteurs sur lesquels la Ville possède un levier d'action, tels que l'alimentation ou les déchets. Les résultats de grands chantiers structurants pour la transition bas carbone de Paris (rénovation énergétique, végétalisation, incitation aux mobilités actives, etc.) sont visibles et transforment petit à petit le visage de Paris pour réduire ses émissions et adapter la capitale aux changements climatiques en cours et à venir. **L'objectif pour 2020 de réduction des émissions de gaz à effet de serre est atteint** (- 24 % entre 2004 et 2019).

Les immeubles parisiens sont, de loin, les premiers consommateurs énergétiques de Paris. Depuis son premier Plan Climat en 2007, la Ville de Paris a investi massivement pour inciter, financer, accélérer la rénovation du parc résidentiel. Entre 2016 et 2019, le programme Éco-Rénovons, lancé par l'Agence Parisienne du Climat, a permis à 22 150 logements du parc privé de bénéficier d'aides à la rénovation énergétique et a permis la rénovation de 10 890 logements. Au total, Eco-Rénovons Paris a accompagné deux tiers des rénovations globales parisiennes soit 33 000 logements sur cette période. Dans le domaine de l'habitat social, la ville de Paris a engagé avec les bailleurs sociaux depuis 12 ans un vaste programme de « rénovations Plan Climat » afin de réduire les consommations énergétiques, adapter les bâtiments aux enjeux climatiques et améliorer le confort des occupants. Depuis 2009, 55 000 logements sociaux ont déjà bénéficié d'aides financières de la ville de Paris dans le cadre de projets de rénovations globales visant un gain énergétique moyen de 54 % (engageant 550 millions d'euros). Au-delà des gains énergétiques et de gaz à effet de serre, c'est un meilleur confort thermique hivernal et estival pour leurs habitants et une économie moyenne de plus de 400 €/an par ménage. Le bilan énergétique global du bâti parisien de l'année 2020 ne marque toutefois qu'un recul de 13 % par rapport à 2004, n'atteignant pas l'objectif fixé par le Plan Climat (- 25 %). La sobriété énergétique reste le défi majeur du territoire parisien.



→ **2059 GWh**

d'énergies renouvelables
et de récupération étaient
produits localement en
2019, soit environ :

~ **7%**

de la consommation
d'énergie du territoire

LES CHOIX et politiques énergétiques de la Ville ont notamment permis de réduire de 46 % la consommation de fioul sur le territoire depuis 2004, de verdir le mix énergétique en faveur du réseau de chaleur urbain (+12 pts) ou encore d'opter pour une électricité 100 % verte destinée à alimenter les bâtiments municipaux et l'éclairage public parisiens. L'objectif de consommation d'énergie du territoire parisien provenant de sources renouvelables progresse (21 % en 2020 pour un objectif de 25 %) mais reste indissociable de la diversification du mix énergétique français et du taux d'énergies renouvelables dans le réseau national.

Depuis 2001, une politique de mobilité durable visant à lutter contre la pollution de l'air et la reconquête de l'espace public a été mise en place. Elle a permis de réduire les émissions de plus de 50 % pour la majorité des polluants atmosphériques et de 42 % pour les gaz à effet de serre. Ainsi la qualité de l'air à Paris s'améliore avec des gains sanitaires reconnus par l'Observatoire Régional de la Santé.



© Ville de Paris

Neuf ans après le premier exercice, la Ville de Paris a actualisé son diagnostic de vulnérabilités et de robustesses face aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources en 2020. Ce document confirme la pertinence des politiques menées dans le cadre du Plan Climat de Paris en matière d'adaptation.

Ainsi, si Paris reste robuste, l'accélération du changement climatique nécessite une vigilance accrue et un renforcement de l'action pour protéger les habitants et usagers de la surchauffe urbaine, anticiper et gérer les risques liés aux inondations, maintenir et développer la biodiversité et prévenir la raréfaction de la ressource en eau. Ce renforcement a d'ores et déjà été engagé au travers de l'adoption de nouveaux outils de planification, le Plan Paris Pluie en 2018, le Plan Biodiversité 2018-2024 et la formalisation d'une stratégie de rafraîchissement Paris Frais ou encore le Plan Arbre en 2021.

LA VILLE a lancé en 2018 le Paris Fonds Vert, un fonds d'investissement territorial dédié à la transition écologique, dont elle a confié la gestion à la société DEMETER. Ce fonds a permis de lever près de 160 M€, pour une participation de 15 M€ de la Ville, pour investir dans des entreprises en croissance développant des solutions innovantes dans les secteurs clés de la transition écologique. En outre, le budget municipal est évalué chaque année depuis 2019 au prisme des enjeux climatiques, selon une méthode alors expérimentale élaborée en partenariat avec le think tank I4CE-INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS et depuis généralisé à l'ensemble des collectivités locales volontaires.

Par la création de l'Académie du Climat, la structuration du groupe des 15 000 Volontaires du climat devenus 40 000 Volontaires de Paris, la diffusion mensuelle de la Lettre du Climat ou l'évolution du dispositif de mobilisation des entreprises Paris Action Climat, la Ville de Paris s'est attelée ces

dernières années à mobiliser toutes les forces vives du territoire pour fédérer et agir en faveur d'une transition écologique et solidaire.

Enfin, l'action climatique de Paris s'inscrit dans une dynamique globale et une présence incontournable dans une multitude de réseaux de villes aux niveaux local, national et international. Les enjeux climatiques étant transfrontaliers de par leur nature, ils appellent à une action collective et solidaire à toutes les échelles, du local au global. Sur la scène nationale, il est apparu que les propositions émanant de la Convention Citoyenne pour le Climat en 2020 ont trouvé une résonnance particulière en lien avec le PCAET parisien, puisque la quasi-totalité des propositions relevant du champ de compétences de la Ville de Paris y figurent déjà.

Avec l'installation d'un nouvel exécutif en juillet 2020, de nouvelles actions ont pu être déployées, malgré un contexte toujours marqué par la crise

sanitaire et les confinements successifs. Ainsi, la fin de cette année exceptionnelle a été marquée par le lancement des travaux pour un Plan Local d'Urbanisme (PLU) bioclimatique, un plan de relance pour la transition verte et la préfiguration d'une coopérative carbone. 2021 est marquée par l'attribution du prix des Nations Unies « UN Global Climate Action Award » au Plan Climat de Paris, programme annuel qui récompense, depuis 2011, les actions les plus innovantes en matière de lutte contre le changement climatique dans le monde.

La Ville de Paris s'attache depuis son premier Plan Climat à partager l'avancement de sa politique climatique au plus grand nombre. Le rapport d'activité annuel, appelé « Bleu Climat », est l'outil d'information et d'évaluation pour suivre toutes les actions entreprises dans le cadre du Plan Climat de Paris.

The image is a vertical composition. The left half shows a panoramic view of Paris, France, with the Eiffel Tower visible in the distance behind a dense urban landscape. The right half shows a woman from the waist up, wearing a straw hat, a green dress, and a brown bag, standing on a paved surface. The text 'Le Climat Paris ag' is overlaid in the center.

Le Climat Paris ag



t change,
it.





LE CLIMAT CHANGE, PARIS AGIT.

2024-2030, Pour un Plan Climat opérationnel ensemble!

PARIS adoptait en 2018 son troisième Plan Climat avec comme objectif principal la neutralité carbone en 2050. Conformément à l'article L.229-26 du code de l'environnement, les Plans Climat des collectivités doivent être réajustés tous les 6 ans. En juin 2022, le Conseil de Paris a adopté par délibération le cadrage de la révision du Plan Climat de Paris, le format de la concertation et les axes de travail du nouveau plan. À l'issue de cette délibération, la Ville de Paris a organisé une grande concertation citoyenne entre le 15 septembre et le 15 décembre 2022, afin d'élaborer un Plan Climat concret qui réponde aux attentes des Parisien·ne·s.

Sous le triptyque « Plus vite, plus local et plus juste », Paris s'est lancée un triple défi à réaliser avant 2030. D'abord, aller plus vite, pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et ses impacts nuisibles. La révision permet d'identifier les freins et leviers d'actions pour maintenir la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville à -40% en 2030 par rapport à 2004. Le premier levier d'action à mobiliser reste la consommation énergétique du territoire, qui s'élève à 29,3 TéraWattheures (TWh) en 2020 représentant une diminution de 13% par rapport à 2004. Cependant, la Ville de Paris s'est fixée un objectif à -35% en 2030 et doit accélérer la rénovation thermique des logements. Ensuite, faire plus local, pour élaborer des actions concrètes, visibles et effectives à l'échelle des arrondissements et des quartiers. Cette révision s'inscrit dans la dynamique de territorialisation des politiques municipales. Ainsi, la concertation a permis de faire ressortir les enjeux prioritaires des citoyens, professionnels et associations à l'échelle de leur arrondissement. Enfin, plus juste, pour inclure dans cette transition écologique les personnes les plus vulnérables et les plus fortement touchées par le changement climatique. Dans un contexte inédit de sobriété énergétique, la solidarité doit être au centre des solutions.



UN LANCEMENT COLLECTIF À L'ACADÉMIE DU CLIMAT

La concertation préalable s'est ouverte le 15 septembre 2022 avec la soirée de lancement de la révision du Plan Climat à l'Académie du Climat, l'occasion de comprendre les enjeux climatiques auxquels la Ville doit faire face et de découvrir le programme des trois mois de concertation. Après une ouverture par Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la Maire de Paris et Dan Lert, adjoint à la Maire de Paris en charge du Plan Climat, une séquence autour de « questions qui divisent » a fait intervenir 4 élu·e·s parisien·ne·s et 6 expert·e·s dans un format table-ronde (animation HUMECO). Les intervenants ont pu participer au live Twitch animé par les Jeunes de l'Académie du Climat et discuter directement avec les participants présents à la soirée.

En parallèle, une programmation d'ateliers et d'animations a permis aux intéressés de rencontrer différents organismes agissant pour la transition écologique et d'interroger les enjeux de la lutte contre le changement climatique à Paris. On y retrouvait notamment l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) pour calculer son empreinte carbone, un atelier « maîtriser ses consommations d'énergie » tenu par l'Agence Parisienne du Climat ou encore une animation de sensibilisation au tri par la Direction de la Propreté et de l'Eau. Un arbre à souhaits était également sur place afin de récolter les toutes premières idées pour le futur Plan Climat. La diffusion de courts-métrages et l'exposition photo climat de Nicolas Henry, « Notre empreinte », venaient compléter la soirée.



UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION AUX MULTIPLES CANAUX

L'INFORMATION ACCESSIBLE EN LIGNE ET VIA LES MÉDIAS MUNICIPAUX

Les sites paris.fr, decider.paris.fr et les réseaux sociaux (FACEBOOK, TWITTER, LINKEDIN, TIKTOK, etc.) ont permis de relayer l'annonce de la concertation et de fournir l'ensemble des informations nécessaires pour participer.

2 pages paris.fr sont dédiées à la révision et sa concertation

- ✚ Révisons ensemble le Plan Climat de Paris recense le détail du Plan Climat actuel et son bilan à mi-parcours composé de fiches thématiques et par arrondissement, ainsi que toutes les informations sur le déroulé de la concertation préalable à la révision du Plan Climat. Les balades climat par arrondissement organisées dans le cadre de la concertation y sont également recensées pour découvrir les réalisations climatiques des différents quartiers.
- ✚ Révision du Plan Climat : comprendre et agir ensemble est une page QUE FAIRE À PARIS regroupant tous les événements de concertation selon leur date et leur arrondissement.

La publicité a également été relayée sur les différents supports des mairies d'arrondissements : sites, réseaux sociaux, magazines locaux, etc.

Un dépliant d'information et une campagne d'affichage dans tout Paris

Un dépliant d'information, accompagné d'affiches, ont été diffusés via les mairies d'arrondissement et les Maisons de la Vie Associative et Citoyenne. Le dépliant précisait la démarche et l'adresse de la plateforme dédiée à la concertation Plan Climat.

550 affiches ont été déployées dans les parcs et jardins du 11 octobre au 20 novembre ainsi que sur les 350 mats de l'espace public entre le 26 octobre et le 8 novembre.

2022, UNE ACTUALITÉ RICHE EN MATIÈRE DE CONCERTATION SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

La concertation Plan Climat prenait le relais de la concertation sur la révision du Plan Local d'Urbanisme définissant les grandes orientations d'aménagement de la ville et les règles d'occupation des sols du territoire. Ce plan inclura désormais un volet « bioclimatique » (PLUb) pour prendre en compte la transition énergétique et écologique demandée par les Parisien·ne·s. Organisée en deux phases, la concertation a débuté entre janvier et avril dernier, sur les grands objectifs du futur PLU (le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)). La deuxième phase portait sur l'avant-projet des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et le règlement du 5 septembre jusqu'au 4 novembre et a récolté 2 111 contributions sur la plateforme de concertation en ligne idee.paris.

2022 était également l'année du renforcement du dispositif Éco-Rénovons Paris (ERP+) - lancé en 2016 dans le cadre du Plan Climat - afin d'accélérer la dynamique de rénovation et d'engager les copropriétés dans des projets de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique. Le lancement de cette deuxième édition s'est naturellement articulé avec les événements de concertation pour la révision du Plan Climat. Partant du sujet clé de la rénovation énergétique des bâtiments, les 9 réunions publiques ERP+ au sein des mairies d'arrondissement, regroupant entre 100 et 350 personnes à chaque événement, ont été l'occasion d'informer et d'inviter les participants à contribuer au Plan Climat.

Enfin, les dialogues parisiens (consultation en ligne entre le 11 octobre au 20 novembre) ont permis de recueillir près de 12 000 idées pour « bien vivre à Paris », dans tous les domaines du quotidien, y compris celles liées au climat et à l'environnement, qui seront rattachées au nouveau Plan Climat 2024-2030.

UN FORMAT PARTICIPATIF ET TERRITORIALISÉ



PLAN CLIMAT, 3 MOIS DE CONCERTATION LARGE

La concertation Plan Climat, inscrite dans ce contexte riche, a été voulue large, veillant à s'adresser aux Parisiens et Parisiennes, tant aux habitant-e-s qu'aux professionnel-le-s travaillant sur le territoire, avec une attention particulière pour la jeunesse et les quartiers prioritaires de la Ville.

Concertation localisée

Conférences, ateliers, projections, jeux, forums, etc.

Ateliers participatifs

événements en quartiers populaires

Professionnels

Séquence acteurs économiques

Ateliers sur le Bâtiment, l'énergie, les Transports et l'Eau

Séquence monde associatif

Forum jeunesse climat

Climathon

Ateliers dans les écoles

Malette pédagogique

La Ville de Paris s'est attachée à organiser une concertation localisée et travaillant étroitement avec les mairies d'arrondissement à l'élaboration d'un programme ciblé tenant compte des sujets d'intérêt prioritaire à l'échelle de l'arrondissement. Chaque mairie a ainsi pu choisir une ou plusieurs thématiques pour ses événements de concertation. Sur toutes les thématiques du Plan Climat proposées durant les événements organisés, l'adaptation du territoire aux changements climatiques se situe en première position des priorités avec un tiers des événements tournés autour de cette thématique. Les mairies d'arrondissement ont ensuite priorisé l'énergie (sobriété, économies, consommation) et le traitement des déchets.

Les formats ont grandement varié d'un arrondissement à l'autre, passant de la balade climat accompagnée à l'atelier de co-construction, mais aussi du café-climat au micro-trottoir, ou encore de la balade à vélo à la table-ronde. Ce sont ainsi plus de 140 événements qui ont rythmé ces trois mois de concertation.

Afin de mener à bien leur concertation locale, 8 mairies d'arrondissement volontaires ont pu disposer, et mettre en valeur sur leurs événements, 4 expositions dédiées au Plan Climat : sur la révision du Plan, sur les projections climatiques en 2030, 2050 et 2085 ainsi que sur les systèmes présents à Paris (canicule, gestion de l'eau, biodiversité, etc.). La durée des prêts variait entre 1 jour et 1 mois selon la mairie et ses besoins. Les contributions étaient recueillies pour la première fois sur la plateforme en ligne decider.paris.fr où la consultation pour la révision du Plan Climat était ouverte du 11 octobre au 15 décembre 2022. Les idées pour mieux vivre à Paris en 2030 devaient pouvoir porter sur des actions concrètes, sur des initiatives individuelles ou collectives dans votre quartier ou arrondissement, ou ce qui permettra la réussite d'un nouveau Plan Climat Air Énergie opérationnel à court terme dans tout Paris. Au total, ce sont 1 224 idées qui ont été déposées en trois mois sur la plateforme. Cela confirme que l'urgence climatique est au cœur des changements sociétaux aujourd'hui.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA JEUNESSE ET LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE



DES ATELIERS EN QUARTIERS PRIORITAIRES

5 quartiers, 120 habitant.e-s

Afin d'inclure les publics les plus vulnérables face au changement climatique et ses impacts, la Ville de Paris, en partenariat avec le CAUE, a organisé des ateliers de sensibilisation dans 5 quartiers prioritaires de la Ville. En prenant appui sur une fresque illustrant Paris en 2030, les habitants ont pu se questionner sur les thématiques du Plan Climat. Porté sur les enjeux climatiques, le débat initié visait à esquisser collectivement des actions concrètes à mettre en œuvre pour accélérer l'adaptation du quartier au quotidien.

Un évènement professionnel a également été organisé à destination des associations des quartiers populaires afin de comprendre et prendre en compte leurs besoins au quotidien pour impliquer le public qu'elles touchent dans la lutte contre le changement climatique. Cet atelier proposait 3 tables rondes sur les thématiques de l'alimentation, des déchets et de l'économie circulaire, ainsi que de la production et de la consommation d'énergie en présence d'Anne-Claire Boux et Dan Lert respectivement, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Politique de la Ville et adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du Plan Climat, de l'eau et de l'énergie.

DES ATELIERS SCOLAIRES

10 classes, + 200 élèves

Entre octobre et décembre, la Ville de Paris a mené, en collaboration avec le CAUE de Paris et l'Académie du Climat, des ateliers scolaires de concertation auprès de 10 classes entre le CP et la 5e dans Paris centre et les 10, 11, 12, 15 et 19^e arrondissements de Paris. Ces ateliers étaient composés de 3 modules autour d'un des 6 thèmes choisis par les élèves parmi ceux du Plan Climat. Ainsi, les élèves ont pu se pencher sur la biodiversité et qualité de l'environnement (4 classes), les bâtiments et l'énergie (2 classes), les solutions urbaines (2 classes), l'adaptation et la gestion de l'eau (1 classe) et la gestion des déchets et de l'alimentation (1 classe). La majorité des classes a fait ressortir son envie d'éducation à la transition écologique et aux éco-gestes du quotidien (jardinage, s'occuper d'une plante, ramassage des déchets, compost).

Afin de les accompagner au mieux, une mallette pédagogique dédiée au Plan Climat leur a été mise à disposition. Au total, 7 fiches thématiques ont été développées pour appréhender l'ensemble des grands sujets du Plan Climat avec les enfants, et les inviter à s'en saisir pour contribuer à la concertation.

UN CLIMATHON

36 parisien.ne.s entre 18 et 25 ans, 30 expert.e-s, 6 défis

Dans un format innovant adressé uniquement aux jeunes entre 18 et 25 ans, le CAUE de Paris a accompagné la Ville de Paris dans l'élaboration d'un grand défi sur 48h : le Climathon. Du 8 au 10 décembre, les participants avaient pour mission de formuler des propositions d'actions concrètes et localisées pour accélérer l'action et l'adaptation de Paris face au changement climatique. Sur le principe d'un hackathon, 36 participants étaient réunis en équipes pluridisciplinaires (5/6 membres par équipe) dans le but de former leur projet commun à l'Académie du Climat. Encadrés par un coach et conseillés par des experts, ils disposaient de 48 heures pour proposer une solution, la plus complète et créative possible avec un ancrage local et le souci de la justice sociale, pour répondre à l'un des 6 défis climatiques qui leur étaient posés.

À l'aune du triptyque de la révision « Plus vite, plus local, plus juste ! », les défis proposés étaient les suivants : Paris ville 100 % cyclable, Paris ville 100 % énergies renouvelables, Paris ville refuge de biodiversité, Paris ville zéro déchet, Paris ville 100 % éco-rénovée et Paris ville adaptée. Les projets, riches et diversifiés ont été présentés samedi après-midi devant un comité de restitution constitué d'expert.e-s.



+Rapide
+Local
+Juste



DE LA CONCERTATION AU LIVRE BLANC

Au cours des 3 mois intenses de débats, d'échanges, de découvertes et après 3 Plan Climats, le constat est clair quant aux attentes et perspectives de celles et ceux qui vivent et habitent à Paris. De tout ce processus de concertation, on retiendra la constance d'accélérer la transition écologique de la capitale pour toutes et tous. Faire plus vite, rendre accessible, et agir partout et pour tous, les Parisien·ne·s ont clairement indiqué leurs souhaits pour ce nouvel opus du Plan Climat. La compréhension des enjeux du dérèglement climatique est chose acquise et désormais les Parisien·ne·s aspirent à des réponses opérationnelles à la hauteur de l'ambition que porte la capitale.

Le Livre Blanc constitue une synthèse des avis exprimés tout au long du processus. Il ne peut rendre compte de l'entière des propos tenus et ne prétend pas tracer en détail la trajectoire du Plan Climat sur les plans technique, réglementaire et financier. Il représente une boussole pour garantir la prise en compte des avis des Parisien·ne·s, ainsi que la première étape vers la formulation de mesures concrètes. Afin d'ancrer le triptyque « Plus Vite, Plus Local, Plus Juste » dans le processus de révision, les propositions collectées dans le Livre Blanc ont été réparties suivant ces 3 axes structurants.

CHIFFRES-CLÉS DE LA CONCERTATION

Après 3 mois, la concertation pour la Révision s'est achevée le 15 décembre 2022. Voici un retour en quelques chiffres :

3 mois
+ 140 événements
4 241 personnes
1 223 contributions

23 CONFÉRENCES

dont 4 réunions publiques sur le
Plan Climat (dans les 8^e, 9^e, 17^e et 20^e
arrondissement)

42 ATELIERS PARTICIPATIFS

sur les différentes thématiques
du Plan Climat

10 CLASSES

entre le CP et la 5^e ont été sensibilisées
au Plan Climat et ont pu contribuer à la
concertation dans les 10^e, 11^e, 12^e, 15^e, 19^e
et Paris Centre (+ de 200 élèves)

5 ÉVÈNEMENTS EN QUARTIER

PRIORITAIRE mené avec le CAUE de Paris
dans les 11^e, 13^e, 17^e, 18^e et 19^e arrondissement

2 DÉBATS SUR

« CUIR, FUIR OU AGIR »
dans les 11^e et 13^e arrondissement

9 CONFÉRENCES ERP+

3 ATELIERS

professionnels sur les thèmes
du transport, de l'eau et de l'énergie

25 BALADES CLIMAT sur différentes
thématiques (mobilités, adaptation, eau,
biodiversité, déchets, bâtiments)

2 SÉQUENCES SPÉCIALES

acteurs économiques et monde associatif

2 FORMATIONS

AU PLAN CLIMAT

destinées aux agents des mairies
d'arrondissement

STANDS CONCERTATION DU PLAN CLIMAT

étaient aussi présents aux 27 forums
et journées spéciales telles que le Village
Climat du 15^e, Noël en Vert et Solidaire dans
le 12^e, la Fête des Jardins dans le 14^e

1 ATELIER

dédié aux acteurs
des quartiers populaires
de Paris

Les grands enseignements

+ vite

- + Rendre visible la transition écologique : la nécessaire renaturation de la Ville ;
- + Répondre à l'urgence climatique ;
- + Communiquer et sensibiliser plus largement les habitant·e·s de Paris aux enjeux de la transition énergétique ;
- + Une action climatique à 360 degrés pour intégrer toutes les composantes du territoire parisien. Confirmation des actions inscrites dans les 3 premiers Plans Climat.

+ juste

LA COMPRÉHENSION

- + Protéger les citoyen·ne·s, notamment les plus vulnérables face aux changements climatiques ;
- + Susciter une solidarité entre les générations pour renforcer les liens au sein de la société et faire émerger de nouvelles actions collectives ;
- + Sensibiliser la nouvelle génération aux enjeux du dérèglement climatique ;
- + Éveiller les consciences citoyennes pour faire advenir une action individuelle et collective plus forte.

QUARTIERS POPULAIRES

- + Végétaliser les cours d'immeubles ;
- + Améliorer les voies vélos ;
- + Plus de distributions alimentaires dans l'espace public ;
- + Développer le compost de quartier ;
- + Récupérer l'eau de pluie dans les jardins partagés ;
- + Des panneaux solaires sur tous les toits.

+ local

- + Des propositions pour tout Paris et des mesures locales par arrondissement ;
- + Priorité à la végétalisation ;
- + Priorité à la piétonnisation ;
- + Priorité aux pistes cyclables.

LES PROPOSITIONS

- + Protéger tous les habitant·e·s des vagues de chaleur ;
- + Permettre un déplacement plus facile dans la Ville ;
- + Favoriser une alimentation à moindre coût pour les publics les plus vulnérables ;
- + Accompagner financièrement la transition écologique solidaire.

LA RÉPONSE DES ENFANTS

- + Acheter moins de jouets ;
- + Planter des arbres et des fleurs ;
- + Ne pas polluer ;
- + Manger moins de viande ;
- + Éteindre les lumières, fermer les robinets.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE PARIS



Le 1^{er} axe du Plan Climat 2024-2030 doit permettre de maintenir le cap de neutralité carbone et de l'adaptation du territoire parisien au changement climatique. Si le Bilan Mi-Parcours publié à la rentrée 2022 a confirmé l'atteinte des objectifs en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020, l'effort à produire pour pouvoir respecter le point de passage de 2030 sera plus important. Depuis 2018, la Ville de Paris a testé de nouvelles solutions, imaginé de nouveaux concepts, repensé la façon de concevoir et gérer la ville. Aujourd'hui, la trajectoire est clairement identifiée et les solutions techniques et technologiques sont disponibles. L'heure n'est plus à la planification mais à l'opérationnalisation.

Cet axe de la révision du Plan Climat doit être constitué de mesures permettant de changer d'échelle et d'actionner les leviers de massification des efforts comme sur la rénovation énergétique des bâtiments ou sur le développement des énergies renouvelables. Il s'agit également de mobiliser tous les acteurs du territoire, en particulier ceux qui pèsent lourdement en termes d'impact carbone et de consommation d'énergie.

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, IL EST URGENT D'ANTICIPER

L'urgence climatique est une idée qui apparaît au premier rang des contributions citoyennes recueillies lors de la consultation qui orientent à la fois vers des propositions d'ordre général et des pistes pour des actions ciblées à l'échelle locale. Parmi celles-ci, plusieurs recoupent des programmes déjà engagés par la Ville de Paris. Elles concernent :

- + La réintroduction de la nature en ville ;
- + L'accélération de la rénovation énergétique des immeubles parisiens ;
- + La préservation de la ressource en eau et la nécessité de la consommer de manière plus responsable ;
- + La sensibilisation de toutes et tous à des pratiques visant à renforcer la résilience et la durabilité de notre société au sens large, et de la ville de Paris en particulier.

En procédant à une analyse sémantique des contributions citoyennes, on constate que la notion d'urgence (se rapportant au volet « plus vite » du plan climat) est prépondérante. Cet impératif de rapidité est renforcé par un nuage sémantique associé à l'obligation, à l'action et à la réglementation. La hiérarchisation des priorités issue de l'analyse sémantique est illustrée ci-contre.

Si l'urgence (associée à l'idée d'accélération) apparaît au premier plan des préoccupations et des contributions, elle peut également se lire « en négatif », en listant les freins à l'action exprimés par plusieurs citoyen·ne·s.

49%

Plus rapide

33%

Plus local

18%

Plus Juste

RÉPARTITION DES OCCURRENCES SELON LE TRIPTYQUE DU PLAN CLIMAT

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022

DES CONDITIONS POUR (BIEN) VIVRE LA VILLE DANS UN CLIMAT CHANGEANT

Face à la multiplication d'indicateurs alarmants : baisse du niveau des nappes phréatiques, diminution des jours de pluie, multiplication des vagues de chaleur ... il faut agir vite, afin de prévenir les effets les plus délétères qui impacteront la durabilité des espaces verts (qui doivent faire l'objet d'un développement important dans le cadre du plan climat) et la disponibilité de la ressource en eau.

Face aux canicules qui promettent d'être de plus en plus nombreuses, les logements actuels sont peu adaptés et leur habitabilité dans le futur constitue un enjeu majeur. Les contributeurs mettent en lumière plusieurs problématiques freinant la transition du bâti parisien pour intégrer cette nouvelle donne climatique : caractéristiques techniques des bâtiments rendant complexe, voire impossible, toute rénovation énergétique, manque d'entreprises qualifiées sur les questions de rénovation thermique, réglementation pas assez coercitive en cas de non-respect des obligations en matière de rénovation thermique sont tout autant d'obstacles à lever pour permettre d'accélérer l'adaptation du parc de logements aux enjeux climatiques et préserver le cadre de vie de ses habitant·e·s.

UNE AFFAIRE D'INDIVIDUS ET DE COLLECTIF

Par ailleurs, de nombreuses contributions regrettent encore le manque d'espaces permettant de susciter et de structurer des comportements individuels et collectifs vertueux au sein de la société. Les structures de réemploi (ressourcerie, Repaire Café, recyclerie) sont encore trop peu nombreuses et doivent être massivement développées, des partenariats peinent encore à se tisser avec les grandes enseignes pour éviter tout gaspillage alimentaire et un travail de sensibilisation sans relâche doit être mené pour lutter contre la résignation et l'individualisme qui freinent la transition de nos modes de vie. C'est enfin le manque d'information et d'orientation vers des solutions concrètes pour adapter nos comportements individuels, mais également collectifs (isolation des bâtiments, gestion du tri, etc.) qui est déploré.



@ Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Favoriser les toits et terrasses végétalisées, les cours arborées et toutes les autres solutions qui permettent de réduire la montée de la température l'été en journée et facilitent la baisse de température la nuit. »

« L'idée est de végétaliser le terre-plein du bas de la rue Saint-Martin, à l'angle de la rue Rivoli, afin de créer une sorte de coulée verte qui cheminerait du square de la Tour Saint-Jacques à place Edmond Michelet au parvis de Beaubourg (...) On rejoindrait ainsi au vert le plateau de Beaubourg qui pourrait faire l'objet d'un réaménagement paysager total. Cela apporterait une vraie respiration et de la fraîcheur en été – à ce quartier étouffé dans un Paris Centre devenu très (trop) dense et frénétique. »

« La végétation demande un certain entretien, mais surtout de la main-d'œuvre. Partant de ce constat, il pourrait être imaginé des contrats mixtes avec des gardiens d'immeubles dans le cadre d'un nombre d'heures définies afin qu'ils puissent participer à la préservation de ces espaces (...). »

« [Il faut] renforcer le personnel d'entretien des espaces verts. »

« [Il faut] des agents d'entretien permanents dans les parcs. »

THÉMATIQUE ADAPTATION

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022

Le nuage de mot donne à voir les principaux concepts du corpus et les liens qui les associent. Plus un concept est important, plus sa taille est grande.



Le verbe « végétaliser » apparaît 69 fois, le nom « jardin » 27 fois, « square » et « parc », respectivement 25 fois (sur un total de 1 995 occurrences).

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE : LA NÉCESSAIRE RENATURATION ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE

Une ville plus verte : un impératif vital à l'heure du changement climatique

Pour accélérer la transition écologique dans Paris, les contributeur·rice·s sont nombreux à souligner la nécessité d'agir en priorité pour verdifier la ville et engager sa renaturation via un certain nombre d'actions spécifiques. En effet, le développement de la végétation est immédiatement perceptible, marque les esprits et produit des effets directs et concrets sur le cadre de vie des habitants et l'habitabilité de la ville (amélioration du bien-être, esthétique paysagère, rafraîchissement des espaces, etc.).

Les contributions déplorent le caractère trop minéral de l'espace urbain et soulignent la nécessité de le végétaliser massivement. Les propositions portées se rattachent souvent à des lieux, des axes structurants et/ou des espaces actuellement dépourvus de végétation : Musée du Louvre, abords de l'église Saint-Sulpice, place de Stalingrad, dalle des Olympiades, Gare de Lyon, cours, murs et toits d'immeubles sont par exemple cités. Elles s'inscrivent pleinement dans le quotidien et le vécu des habitant·e·s.

Végétaliser la ville pour marquer les esprits

À ce titre, le renforcement de la végétalisation existante, la préservation de la biodiversité et la mobilisation des ressources liées à l'aménagement du territoire comme levier au service de la transition sont trois idées largement exprimées par les citoyens au travers de la concertation. Le constat est clair, orienter l'action dans cette direction permettrait de rendre visible et concrète la transition écologique dans la vie de tout un chacun et créer un effet d'aspiration (et d'inspiration).

Parmi les actions citées par les contributeur·rice·s, on retrouve notamment :

- + La densification de la végétation ;
- + La massification des espaces verts ;
- + La nécessité de faciliter les permis de végétaliser ;
- + L'adaptation des essences au climat de demain et permettant un entretien facilité.

Afin d'adapter Paris aux effets du réchauffement climatique, les contributions préconisent de densifier la végétation des parcs, des squares, y compris des cimetières et de laisser davantage se développer la biodiversité « sauvage ». Les nombreuses occurrences rattachées au champ lexical de la végétalisation (traduites dans le nuage de

mots ci-contre) témoignent du puissant levier d'adaptation aux changements climatiques que représente ce volet d'action pour les citoyen·ne·s.

Par ailleurs, la création de nouveaux espaces verts a été plébiscitée : il convient d'agir de façon très large pour multiplier le verdissement de la ville à toutes les échelles de projet (mur, cour intérieure, toit et devanture d'immeuble, rue, place ou encore monument classé). Le désir de voir émerger une trame verte pour connecter tous les espaces végétalisés de Paris et leur donner une cohérence d'ensemble a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses propositions et mentions.

Penser l'écosystème urbain à l'aune du climat de demain

Toujours dans la logique d'adapter le tissu urbain pour préparer la hausse des températures et préserver la biodiversité, les essences végétales devront être choisies en fonction de critères de résistance à la chaleur et de consommation d'eau pour préserver cette ressource précieuse.

Afin de faciliter le déploiement de la végétation dans l'espace urbain, il est proposé d'engager une meilleure coordination des permis de végétaliser au niveau de la Ville de Paris afin d'obtenir une véritable dynamique végétale

qui puisse rester pérenne dans le temps. Dans une ville qui verrait progressivement la végétalisation devenir la norme, une attention toute particulière devrait être portée à l'entretien de ces nouveaux espaces, comme le relèvent certaines contributions.

Enfin, les contributions citoyennes préconisent d'adapter des projets à orientation écologique à toutes les échelles de planification urbaine. Les citoyen·ne·s souhaitent par exemple encourager les opérations d'aménagement exemplaires incarnant les enjeux

écologiques de la ville de demain. Pour ce faire, il s'agit de multiplier aussi bien les écoquartiers que les opérations d'urbanisme transitoire en lien avec des expérimentations écologiques, ainsi que les lieux à vocation d'habitats participatifs « avec des projets d'agriculture vivrière, de terrasses, de toits et murs végétalisés ». Urbanisme et aménagement du territoire doivent être conduits main dans la main pour former de véritables outils et leviers pour faciliter les projets expérimentaux en lien avec la transition du territoire.



@ Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Il s'agit de développer des aménagements de fraîcheur dans les espaces publics et verts, comme les brumisateurs, les ombrières végétalisées ou les réservoirs d'eau. »

« [Il s'agit de] remplacer les macadams des trottoirs par un revêtement naturel vivant fixateur de carbone. »

« Alors que les canicules se généralisent à Paris, pourquoi ne pas installer en hauteur des tentures pare-soleil (...) pendant les saisons chaudes afin de rafraîchir les lieux sans protection par des arbres ? »



THÉMATIQUE ADAPTATION

Source : analyse
sémantique issue de la
concertation citoyenne
pour la révision du Plan
Climat de Paris, janvier
2022

financer isolation canicule
agence parc thermique
locataire résidentiel bailleur
appartement accompagner copropriété
rénovation propriétaire cour vert précarité travail priver
logement énergétique chaud
public bâtiment

19 occurrences du nom « rénovation » et 8 occurrences de l'adjectif « énergétique » tous deux liés, enfin 25 occurrences du nom « bâtiment » témoignant de l'importance de la rénovation pour les Parisien-ne-s

RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Désartificialiser la ville pour lui permettre de respirer

Au-delà de l'ambition massivement partagée de « naturaliser » la ville en la végétalisant, mais aussi en réduisant la place des espaces artificialisés, les contributions citoyennes souhaitent orienter l'action publique vers des politiques de soutien à la sobriété énergétique et à la préservation des conditions de vie dans la capitale. Ce désir s'incarne à travers diverses actions proposées, parmi lesquelles :

- + Augmenter le nombre d'îlots de fraîcheur ;
- + Reconnaître le caractère critique de la ressource en eau et l'impératif de sa préservation au travers d'une consommation plus responsable ;
- + Accélérer la rénovation énergétique des immeubles parisiens ;
- + Développer la production d'énergie renouvelable locale tout en réduisant la consommation d'électricité.

Agir à tous les échelons pour rafraîchir l'espace urbain

Pour faire face aux évolutions du climat, baisser la température de la ville est une nécessité vitale. Pour y parvenir, les contributions sont nombreuses à mettre en évidence des moyens et solutions techniques ou naturelles, pour beaucoup issues de l'expérience et du vécu des Parisien·ne·s qui ont dû faire face, dans des conditions particulièrement difficiles, à l'épisode caniculaire de l'été 2022.

Afin d'améliorer le cadre de vie des Parisien·ne·s en été et de protéger l'ensemble de la population du phénomène de « surchauffe urbaine », les participant·e·s réaffirment d'abord la nécessité de multiplier les îlots de fraîcheur (au nombre de 1 207 à l'échelle de la ville en 2021). À ce titre, les contributions citoyennes mettent en évidence des pistes à mettre en œuvre :

- + Créer des parcours fraîcheur à travers la ville en mobilisant des solutions techniques (ombrières, tentures pare-soleil, arcades, etc.) et de trames aquatiques (cours d'eau, rigoles, réservoirs d'eau, brumisateurs, etc.) ;
- + Privilégier des matériaux et revêtements rafraîchissants (couleur claire, bitume drainant, dés-imperméabilisation des sols) ;
- + Massifier le développement des cours Oasis (écoles élémentaires, collèges et lycées) – initiative très appréciée par les participants. Une « bonne pratique » très appréciée par les participant·e·s qui pourrait être étendue et adaptée à d'autres lieux pour qu'ils puissent être rendus accessibles lors de fortes canicules (bâtiments publics ou privés).

Adapter l'habitat du XX^e siècle aux défis du XXI^e

Dans la continuité des réflexions portant sur la nécessaire adaptation du territoire parisien à l'urgence climatique, l'habitat a cristallisé de nombreuses préoccupations notamment en lien avec le sujet du confort thermique, en saison chaude comme en hiver. Anticiper les vagues de chaleur nécessite, selon les contributeur·rice·s de porter une attention particulière à la performance énergétique des immeubles parisiens. Préoccupation qui se traduit dans l'analyse sémantique des propositions par la récurrence du champ lexical de la rénovation (comme illustré par le nuage mots ci-contre). Parmi les grands constats dressés par la concertation, la vétusté du parc immobilier et son inadaptation aux effets du réchauffement climatique émergent comme un enjeu majeur. Nombre de témoignages issus de la plateforme mettent en lumière la désuétude du patrimoine bâti parisien (immeuble haussmannien, faubourien, HBM, etc.) construit avant la loi de réglementation thermique de 1974.

Ce sentiment diffus se renforce après chaque épisode de chaleur, phénomènes de plus en plus fréquents et intenses, qui frappent la capitale. Les étés sont difficiles à supporter et ils induisent des sentiments d'inquiétude très largement partagés chez les habitant·e·s. Les contributions préconisent de massifier la rénovation énergétique des bâtiments. Il est jugé opportun, en effet, d'accélérer le calendrier fixé pour atteindre les objectifs de la Ville de Paris en la matière, par le développement des moyens alloués et l'activation de tous les leviers nécessaires pour accélérer cette transition. Il s'agit, par exemple, d'engager rapidement des discussions pour lever les freins encore trop nombreux qui pèsent sur les propriétaires (contraintes techniques, ABF, etc.) d'innover sur le terrain des solutions proposées en fonction de la diversité du tissu urbain (toits en zinc, façades classées) et de proposer un conseil pour guider les particuliers et les entreprises dans la complexité des procédures et de l'environnement légal et administratif.

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Les nouvelles opérations doivent être exemplaires en matière de rénovation énergétique, d'utilisation de matériaux biosourcés ou encore en termes de végétation. »

« [Il faudrait] engager un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments publics et aider les ménages et petites entreprises pour faire celle des bâtiments privés : isolation et double vitrage surtout ! »

« [Il s'agit] de réinvestir les logements ou les rez-de-chaussée vacants car ils offrent de bonnes conditions lors de forte chaleur (...), avoir des communs au sein des immeubles comme endroit frais où les gens puissent se retrouver, surtout les personnes âgées ou à mobilité réduite. »



« Pour la chasse d'eau, le lave-vaisselle et la machine à laver, par exemple, il faudrait utiliser de l'eau non potable, ou de l'eau potable, mais en plus petite quantité. »

« [Il faudrait] mettre des récupérateurs d'eau de pluie à la disposition des copropriétés avec des conseils techniques pour les mettre en œuvre, pour que toutes les gouttières qui peuvent être déconnectées du réseau d'eaux pluviales le soient. »

Mobiliser la réglementation pour accélérer la rénovation

Pour être à la hauteur des enjeux de la transition énergétique, de nombreuses contributions insistent sur la nécessité de renforcer le volet thermique de la réglementation portant sur la rénovation énergétique des bâtiments pour rendre possible une véritable montée en puissance.

Il s'agit également de « muscler » le cadre réglementaire au travers d'une série d'interdictions et de préconisations visant à favoriser une adoption massive et renforcer les chances d'atteindre les objectifs portés par la Ville. Les Parisien·ne·s considèrent à ce titre l'adoption d'un cadre plus contraignant, voire coercitif, comme une condition indispensable à la réussite d'une transition rapide. Parmi les principales recommandations, il serait judicieux de réglementer l'installation de climatiseurs, la température intérieure des bâtiments, d'interdire la location-vente d'un bien immobilier non compatible avec les accords de Paris en 2027 ou encore d'interdire la vente de passoires thermiques.

Afin de s'inscrire encore plus largement dans une logique d'adaptation et de sobriété tout en réduisant au maximum l'empreinte carbone liée aux constructions nouvelles ou rénovées, il est proposé l'utilisation de matériaux de construction et solutions techniques adaptés au changement climatique (peinture blanche et claire sur les façades et les toits des immeubles), de matériaux perspirants (c'est-à-dire permettant de laisser passer l'humidité), de matériaux biosourcés pour isoler les façades ou encore l'abandon pur et simple du béton.

Afin de limiter les déperditions d'énergie, il est également suggéré de généraliser la pose de double-vitrage, de mettre en place des climatiseurs réversibles, des pompes à chaleur collectives, ou encore de rendre obligatoire le changement des ballons d'eau chaude vétustes pour tous les logements.

Par ailleurs, face aux nombreux freins et blocages évoqués par les Parisien·ne·s concernant la rénovation des bâtiments classés, il est proposé à la fois de permettre aux copropriétés bâties après-guerre d'isoler les bâtiments par l'extérieur (ITE) et de subventionner les isolations par l'intérieur en cas de refus des ITE pour des raisons architecturales.

Enfin, certaines propositions mettent en lumière la nécessité de repenser l'usage de certains espaces au sein des bâtiments. En effet, les Parisien·ne·s suggèrent d'adapter les parties communes et privées lors des périodes de forte chaleur. Caves, rez-de-chaussée, logements vacants pourraient, par exemple, servir de lieu refuge et de convivialité lors des épisodes caniculaires.

L'eau : au cœur des enjeux de la transition

Une attention particulière est également portée à la bonne gestion de la ressource en eau afin de la préserver, un sujet qui a été très souvent évoqué durant la consultation. On retrouve 48 occurrences du nom « eau » et les verbes fréquemment employés se présentent comme suit : « limiter », « utiliser moins », « économiser », « récupérer », « favoriser », « installer », « nettoyer », « collecter » en lien avec la limitation d'eau et avec le développement des systèmes de récupération des eaux pluviales. Les Parisien·ne·s sont conscients du caractère précieux de l'eau et de sa raréfaction progressive au fil des années, un phénomène qui risque encore de s'accroître - eu égard aux sécheresses qui se succèdent et du gaspillage qui continue de demeurer une problématique liée à nos modes de vie actuels. Dans une logique de résilience et de sobriété, l'attention aux ressources naturelles doit ainsi se traduire dans les comportements individuels (limiter l'utilisation de l'eau potable, ne pas l'utiliser pour tirer la chasse d'eau, utiliser des mousseurs), mais également par la mise en place de systèmes efficaces de récupération des eaux grises et pluviales dans les équipements privés et publics (collecte de l'eau qui tombe dans les gouttières, récupérateurs d'eau de pluie, création d'immeubles dont l'architecture permet de récupérer l'eau de pluie, etc.).



L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

Elle réunit 100 Parisiennes et Parisiens âgés d'au moins 16 ans tirés au sort parmi les listes électorales, pour un mandat d'un an, renouvelable six mois. Quant aux mineurs âgés de 16 à 17 ans ainsi que les résidents extracommunautaires, ils ont été tirés au sort parmi les détenteurs de la carte citoyenne. La parité femmes-hommes, la répartition par groupes d'âge et zones géographiques ainsi que la diversité des parcours professionnels et des niveaux de diplômes ont été prises en compte.

La contribution citoyenne en faveur de la rénovation énergétique

L'Assemblée Citoyenne, instance délibérative permettant chaque année de participer à la construction des politiques publiques, a contribué à la concertation du Plan Climat au travers de propositions pour simplifier le parcours des habitants dans le cadre des aides à la rénovation énergétique des logements.

Le bâtiment est un thème majeur pour la réussite du Plan Climat, aussi le travail de l'Assemblée Citoyenne a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour répondre à l'enjeu de massification de la rénovation énergétique des copropriétés parisiennes. Après une audition de personnalités politiques, de professionnels et chercheurs dans le domaine, l'Assemblée Citoyenne a examiné les atouts et les forces existantes sur le territoire parisien :

- + Il existe de nombreux spécialistes ayant des compétences adaptées pour mettre en œuvre la rénovation.
- + La rénovation nécessite un vrai savoir-faire, qui est mobilisable.
- + Il existe déjà de nombreuses idées innovantes et réalisables ; à l'image des réalisations déjà opérées, ou encore de l'architecte François Pélegrin et son projet d'«Opérations de Requalification Architecturale, Environnementale et Urbaine des îlots de quartier» (OPERAEU).
- + La prise de conscience collective s'accélère au regard des coûts de l'énergie.
- + La rentabilité de ces opérations semble réelle, mais nous nous interrogeons sur les effets de l'inflation (sur les matériaux, mais aussi sur l'éventuel réajustement des aides).
- + Une confusion importante est présente pour le grand public, du fait d'un nombre très important d'acteurs, d'aides complexes et d'interlocuteurs ; et ce malgré la mise en place du guichet unique parisien porté par l'Agence Parisienne du Climat.
- + L'information, la communication doivent être amplifiées pour mobiliser les parisiens autour de cette problématique centrale.
- + Il n'est pas normal que les diagnostics techniques globaux (DTG) des bâtiments ne soient pas obligatoires et automatiques.

Un vœu de l'exécutif sera présenté au nom de l'Assemblée citoyenne de Paris au Conseil de Paris du mois de mars 2023.





LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

1. Pour une impulsion nécessaire par les pouvoirs publics pour massifier la rénovation des logements

- + Mettre en place une intervention obligatoire en Assemblée Générale des copropriétés sur la rénovation énergétique et le guichet unique Éco-rénovons Paris+.
- + Créer un label de reconnaissance pour les syndicats de copropriétés volontaires qui assurent ce travail d'information et font preuve de leurs compétences sur le sujet.
- + Mettre en place un dispositif d'aides financières pour inciter à la matérialisation des projets par îlots de copropriétés et autres infrastructures : pour une requalification plus ambitieuse, plus attractive, plus efficace.
- + Renforcer le moyen de pression que peuvent être les locataires de passoires thermiques en les outillant.
- + Augmenter le signal politique au travers de la réglementation, en imposant plus de contraintes.

2. Pour améliorer le parcours des habitants dans le cadre des aides à la rénovation énergétique des logements

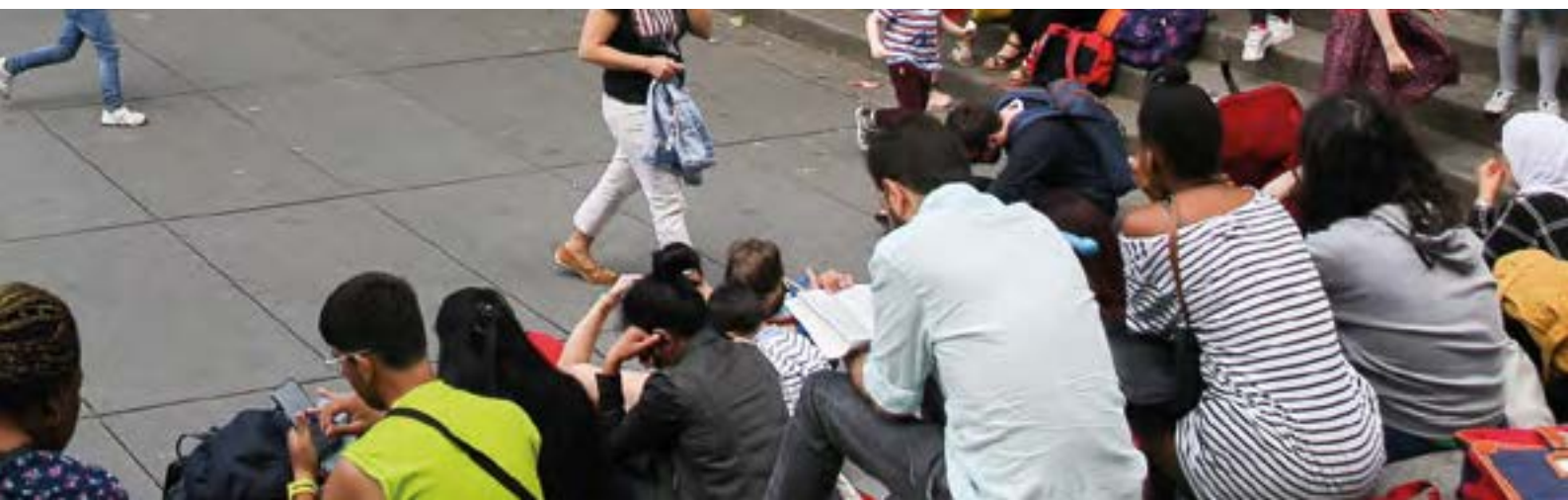
- + Penser un système d'autosaisine directe de l'Agence Parisienne du Climat (ne pas avoir à saisir soi-même l'APC) ; utiliser les grands travaux (ravalements de façade, changement de toiture : report de l'échéance) comme « porte d'entrée » à des travaux de rénovation. Et avoir un contact physique / réel.
- + Renforcer la communication, la pédagogie : sur l'urgence d'agir et la réglementation en cours, pourquoi réaliser une rénovation globale, aide de 5 000 € par la Ville pour l'audit, etc.
- + Rassurer et accompagner activement les projets par un tiers de confiance : réaliser des estimations de reste à charge pour tous les ménages ; illustrer les économies induites ; analyser l'audit et les scénarios ; transmettre les calendriers de phasage des travaux et paiements ; aider à l'écriture de cahiers des charges et à lister des professionnels de confiance (architectes, artisans, etc.).

- + Former l'ensemble des syndicats de copropriétés (à ERP+, CoachCopro).

- + Mettre à disposition des syndicats, mais aussi des syndicats de copropriétaires volontaires, une assistance pour l'organisation de réunions d'information.

3. L'Assemblée citoyenne a également émis des recommandations pour améliorer la communication d'Éco-rénovons Paris +

- + Expliquer les raisons de l'importance de se lancer, pourquoi la rénovation thermique est nécessaire.
- + Clarifier les termes utilisés.
- + Créer un QR code unique vers une plateforme exhaustive.
- + Ajouter un simulateur de projet et des aides qui pourraient l'accompagner.
- + Produire une vidéo qui raconterait une histoire plus longue et décrirait toutes les étapes.
- + Rajeunir le graphisme.



LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« La Mairie doit œuvrer à réduire drastiquement la pollution lumineuse en agissant sur deux axes : faire enfin respecter la réglementation concernant l'extinction des vitrines et bureaux entre 1h et 7h du matin. Au minimum, la mairie devrait communiquer là-dessus avec les commerçants et entreprises en expliquant les enjeux de cette extinction : biodiversité, sobriété énergétique... Et pourquoi pas enfin enjoindre les intéressés de respecter la réglementation de 2018 ! »

« Les usines qui brûlent des déchets pourraient chauffer les habitations autour, avec de l'énergie thermique dépensée. »



Sobriété et autoproduction : deux leviers pour une transition énergétique locale

Les thèmes de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables sont également revenus de façon récurrente, bien que dans une moindre mesure, dans les contributions et préoccupations des citoyen·ne·s ayant participé à la consultation. Le développement de la production des énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes) ainsi que la réduction de l'énergie consommée à Paris émergent comme des demandes fortes (comme en témoigne le nuage de mot ci-dessous).

THÉMATIQUE Énergie

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022



On retrouve 48 occurrences du nom « eau » et les verbes fréquemment employés se présentent comme suit : « limiter », « utiliser moins », « économiser », « récupérer », « favoriser », « installer », « nettoyer », « collecter » en lien avec la limitation d'eau et avec le développement des systèmes de récupération des eaux pluviales.

Les solutions avancées pour produire une énergie renouvelable locale sont diverses : l'énergie pourrait ainsi provenir de la pose de panneaux ou bien d'ardoises photovoltaïques sur les toits et façades parisiennes, ou encore sur les balcons, de l'installation d'hydroliennes dans la Seine ou encore des éoliennes sur les tours de Paris.

Le corolaire de cet accroissement de la production doit être une accélération résolue vers la sobriété. Il est ainsi attendu un éclairage public et privé moins énergivore et mieux adapté aux usages. À ce titre, il conviendrait par exemple d'automatiser l'éclairage des rues en fonction du nombre de personnes présentes, de supprimer, surtout, les panneaux publicitaires lumineux

ou encore de généraliser l'extinction du périphérique afin d'éviter la surconsommation énergétique.

Quelques contributions déplorent également le gaspillage énergétique suscité par une gestion inadéquate du chauffage collectif au sein de l'espace privé. Il est ainsi suggéré d'engager, par exemple, la modernisation des dispositifs de régulation ou bien encore d'individualiser la consommation énergétique au sein des copropriétés dans une logique anti-gaspillage.

Par ailleurs, les contributeur·rice·s soulignent que l'énergie produite, sous quelle que forme qu'elle soit, doit être valorisée : récupération de la chaleur produite par les commerces (boulangeries, pressing, etc.) pour alimenter

les immeubles voisins, rejet des climatiseurs, ou des cantines pour chauffer les salles de classe. En somme, il s'agit de mieux exploiter les différentes sources de production d'énergie et ne négliger aucune piste.

Cette sobriété doit se coupler d'un renforcement de la réglementation énergétique : l'usage des climatiseurs et des chauffages par les commerces pourrait ainsi être réglementé de façon plus contraignante, et une attention particulière portée aux déperditions de chaleur des établissements publics ou commerces, en limitant, par exemple le dimensionnement des portes automatiques.



© Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« [Il faudrait] renforcer le volet communication sur les projets d'agricultures urbaines et de jardins partagés existants au sein des quartiers. Déployer de nouveaux canaux de communication : flyers, affichage renforcé, espace d'affiche sur les arrêts de bus (...). »

« Il est nécessaire d'avoir une communication percutante face à l'urgence climatique en lien avec les interdictions de mise en location qui vont arriver rapidement. Beaucoup de choses existent déjà pour informer, accompagner et conseiller les propriétaires à s'engager dans une démarche de travaux, mais il est nécessaire de lancer une campagne de communication beaucoup plus efficace et parlante auprès des propriétaires du parc privé. »

« [il faudrait] mener une campagne concrète via l'éducation des enfants, s'agissant du changement de posture en matière de sobriété énergétique. Il est suggéré de donner plus de moyens aux responsables éducatifs de la Ville par la mise en place de dispositif narratif permettant d'impulser les tendances de sobriété. »



THÉMATIQUE Mobilisation

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022

coopérative *connaître* *professionnel*
sensibiliser *fresque*
communiquer *association*
lieu *coopération* *citoyen*
commerçants
faire *partager*

L'analyse sémantique démontre l'utilisation récurrente des verbes suivants : « faire » (40 occurrences), « sensibiliser » (16 occurrences), ou « partager » (16 occurrences) parmi les 109 occurrences de la thématique « mobilisation ».

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER PLUS LARGEMENT LES HABITANT·E·S DE PARIS SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Faire connaître les solutions pour susciter l'action individuelle

Les contributeur·rice·s mentionnent la multiplicité des dispositifs, des actions engagées et des mesures d'accompagnement qui permettent de faire connaître et d'engager les citoyens dans les démarches concourant à la transition énergétique. Pour autant, ils soulignent la nécessité de poursuivre et d'accentuer la notoriété de ces dispositifs en y associant des moyens en adéquation avec l'urgence climatique et à la hauteur du besoin d'accompagnement exprimé par les citoyen·ne·s. La communication et la sensibilisation apparaissent comme autant de leviers à mobiliser de manière plus efficace et ciblée.

Mobiliser sur le terrain de la rénovation énergétique

Par exemple, il est mis en avant la nécessité de mieux faire connaître les enjeux de rénovation énergétique des bâtiments afin d'impliquer plus largement les propriétaires et syndicats de copropriétés dans l'adaptation de leurs logements.

La multiplicité des portes d'entrée et des services existants nécessite une centralisation des informations au sein d'un même outil afin d'apporter cohérence et lisibilité aux citoyen·ne·s désireux de s'impliquer. Par ailleurs, la valorisation d'opérations exemplaires réalisées à l'échelle de Paris pourrait être de nature à inciter et encourager tout un chacun à s'engager dans l'adaptation de leurs logements.

Ces actions de communication pourraient être liées à l'organisation d'un parcours d'accompagnement spécifique à destination des syndicats de copropriété qui pourrait prendre la forme de sessions de formation et temps d'échanges dédiés aux bonnes pratiques pour proposer les solutions appropriées à chaque situation particulière. Ces actions viseraient à faciliter la prise de décision collective ou individuelle. Plus largement, les contributeur·rice·s à la consultation identifient l'opportunité de mettre en place des ambassadeurs à l'échelle locale pour inciter tous les acteurs concernés à s'engager dans des travaux de rénovation.

Renouveler le terrain de la sensibilisation

Dans une même visée, la communication autour des bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie pourrait être développée avec la mise en place de formations sur les écogestes pertinents à adopter au quotidien. Ces parcours pourraient débiter par l'établissement d'un bilan carbone, suivi de modules destinés à encourager le passage à l'action comme des défis et formats ludiques et pédagogiques permettant de mieux capter les différents publics, les intéresser et ainsi avoir un impact plus grand sur les pratiques individuelles.

Le terrain de la sensibilisation peut recouvrir des champs et domaines multiples : sobriété énergétique, biodiversité,

préservation du vivant ou encore valorisation des déchets et matériaux. Quel que soit le thème, les contributions soulignent l'impératif de mieux impliquer et responsabiliser les citoyen·ne·s. L'enjeu est de pouvoir développer des actions de communication ciblées en fonction des publics recherchés, dans une visée certes pédagogique, mais aussi percutante afin de susciter une prise de conscience et un passage à l'action. Des outils allant du guide partagé, à la pancarte dans l'espace public ou encore à la visite de terrain sont mis en avant.

La responsabilisation des citoyens doit également s'accompagner d'une nécessaire montée en

puissance des campagnes de sensibilisation orientée vers le grand public. Toucher le jeune public est identifié comme un enjeu essentiel et la mobilisation du système éducatif existant comme vecteur privilégié.

Enfin, l'enjeu du déploiement et du renforcement de partenariats entre acteurs privés et publics, associations et enseignes privées, est identifié comme stratégique pour faire dialoguer les acteurs et construire des démarches transversales innovantes.

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Les gens pourraient arrêter d'utiliser des voitures, puisque cela pollue beaucoup. De nouveaux moyens de déplacement sont possibles, comme le vélo, la trottinette ou encore la voiture électrique. »

« Je propose qu'on démultiplie les vélos en libre accès et les transports en commun, que l'on transforme de nombreuses routes et pistes cyclables afin que les cyclistes puissent rouler en toute sécurité, chacun à son rythme. »



@ Ville de Paris



UNE ACTION CLIMATIQUE À 360 DEGRÉS POUR INTÉGRER TOUTES LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE PARISIEN

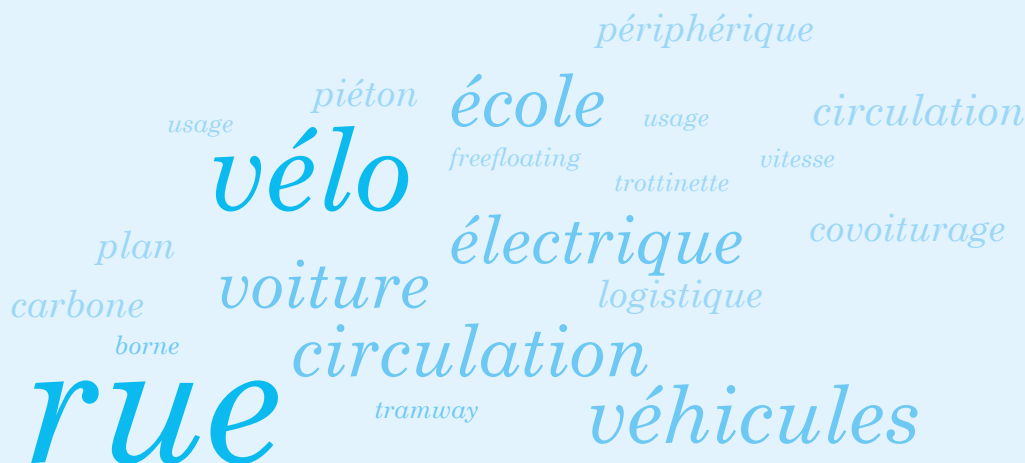
Pour les Parisien·ne·s, l'action climatique est une thématique à la fois transversale et spécifique, parce que liée au contexte urbain particulier du territoire. La transition écologique s'intéresse donc tout autant aux enjeux thématiques évoqués précédemment, qu'à d'autres composantes de la vie urbaine telles que la mobilité, la gestion des déchets ou encore l'alimentation. En effet, quel que soit le sujet ou le domaine d'actions, la transition implique des changements au niveau de l'organisation et des pratiques quotidiennes, que ce soit à l'échelle individuelle et/ou collective.

Transformer la mobilité

La promotion des mobilités douces et bas-carbone apparaît comme un enjeu fort, celui de pouvoir réduire la place de la voiture dans l'espace public de façon à renforcer et encourager d'autres pratiques telles que le vélo ou la marche à pied. Les contributions proposent des aménagements spécifiques pour les cyclistes et piétons (feux, parkings souterrains, réservation de voie de circulation, lumière au niveau des passages piétons) permettant d'encourager et de faciliter ces nouveaux usages et de les sécuriser. Pour autant, les participant.e.s n'oublient pas la voiture qui peut être utilisée, soit de façon plus vertueuse (covoiturage) soit en cas de nécessité (livraison).

THÉMATIQUE Mobilités

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022



L'analyse sémantique démontre l'utilisation récurrente des verbes suivants : « faire » (40 occurrences), « sensibiliser » (16 occurrences), ou « partager » (16 occurrences) parmi les 109 occurrences de la thématique « mobilisation ».

Cette démarche d'amélioration s'accompagne, selon les Parisien·ne·s, d'autres actions à l'instar de l'optimisation, l'amélioration et la promotion des offres d'autopartage, de Freefloating, de vélopartage (au premier rang desquelles Vélib' qui pourrait être encore étendu) ou encore des bornes de recharge pour véhicules électriques. Les contributions insistent cependant sur l'importance d'amélioration du réseau de transports

en commun (fréquence, coût, développement du réseau et maintenance) pour fournir un cadre propice au développement de toutes ces nouvelles pratiques de mobilité. Elles soulignent également l'intérêt de mener une réflexion sur l'utilisation de la Seine dans toutes ses composantes pour répondre aux besoins de la ville en matière de livraison de marchandise et de déplacement des habitants.

L'espace public doit aller dans le sens de la transition énergétique en faveur des cyclistes, des piétons et des mobilités bas-carbone. Pour ce faire, une sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques permettant le partage de l'espace public est essentielle.



@ Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« [Il faudrait] créer un service municipal de récupération d'invendus des magasins, revendus à des très bas prix dans un local municipal. »

« [Il faudrait] mettre en place une vraie contrainte imposée aux grandes enseignes en matière de collecte des invendus. »

« [Il faudrait] une recyclerie dans chaque quartier pour faciliter le réemploi des objets, diminuer les déchets liés au jetable et réduire les déplacements. »

« [Il faudrait] déployer davantage de moyens pour investir des espaces libres et y implanter des structures d'ESS, des tiers-lieux, d'allouer plus de budget afin de monter des ressourceries et recycleries. »

PAROLE AUX ACTEURS DES QUARTIERS POPULAIRES

Lors de l'atelier avec les acteurs associatifs, la table-ronde dédiée aux déchets et à l'économie circulaire a relevé l'importance d'accélérer le changement de consommation pour réduire les déchets et la nécessité de déployer un maximum de lieux de réemploi et de dons pour venir en aide aux plus défavorisés. Sur le sujet de l'économie circulaire, les habitants des quartiers sont eux-mêmes source de bonnes pratiques et de solutions innovantes, notamment en ce qui concerne la récupération, la réparation et le recyclage. Pour des raisons économiques, ils réfléchissent parfois depuis un certain temps sur ces bonnes pratiques et les transmettent aux associations. Les acteurs associatifs s'appuient sur une démarche de croisement des savoir-faire afin de favoriser la réciprocité et se départir de certaines formes d'injonctions.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

1. Mettre en place des actions de nettoyage des quartiers destinées aux enfants.
2. Développer des circuits spécifiques de collecte, par exemple le réemploi de mobilier jeté à la suite d'un déménagement.
3. Protéger les biens donnés des nuisibles. Des tests concluants ont été menés pour leur élimination : passage du matériel de ressourceries en chambre froide ou en tente à température élevée (environ 60°C).
4. Former aux métiers du réemploi, de la valorisation et de la réparation. Il est par exemple possible de favoriser l'autoréparation accompagnée par la création de bricothèques (lieux de mutualisation et de location d'outils).
5. Optimiser l'organisation des dons : les associations observent beaucoup de personnes venant récupérer de la nourriture consommable dans les poubelles de biodéchets, ce qui indique qu'un don aurait pu avoir lieu avant qu'elle soit jetée.

FREINS et BLOCAGES + Faute de moyens, les habitants des quartiers populaires font l'acquisition d'objets et de matériel de moins bonne qualité mais de prix abordable. Ce type d'appareils présente un fonctionnement de durée plus réduite que la moyenne et la réparation peut s'avérer problématique, sur le plan technique ou juste quand il s'agit d'identifier un point de réparation. Le consommateur est alors contraint de racheter des objets neufs plus régulièrement + Les habitudes de consommation sont parfois influencées par certaines visions matérielles sur lesquelles il est nécessaire de travailler. Acquérir le dernier cri de la technologie est par exemple perçu comme un signe de richesse ; cette tendance va à contre-courant des bonnes pratiques de réemploi ou de réparation + La temporalité des projets, souvent trop longue, freine également l'efficacité des actions. « L'habitant, c'est maintenant » : il faut que le discours de sensibilisation ou de mobilisation réponde à leurs besoins immédiats + Le financement demeure le premier frein pour des structures au modèle économique fragile en termes de déploiement d'actions et d'achat de matériel : les dynamiques de quartiers ne se mettent pas en place faute de moyens car les actions s'arrêtent rapidement + Dans le cadre d'actions de collecte d'invendus de marchés, les volumes à récupérer sont très importants et parfois difficiles à gérer pour les associations. A cette situation s'ajoutent des problèmes structurels : il est plus onéreux de récupérer les légumes invendus et de les distribuer pour des dons que de les laisser sur la route et finir à la poubelle. De plus, les distributions rencontrent encore trop peu de public. Il est nécessaire de travailler à l'évolution d'une vision erronée des invendus alimentaires, assimilés à tort comme des déchets ou aliments douteux présentant des risques à la consommation.

Renforcer la réduction et la gestion des déchets

La réduction et le réemploi des déchets figurent comme un enjeu majeur de cette transition énergétique, en ce qu'elle induit des actions quotidiennes à faire évoluer, à systématiser et à rendre obligatoire auprès de tou-te-s les habitant-e-s.

Le tri des déchets ménagers, recyclables, mais aussi les biodéchets et le verre doit faire partie intégrante de la ville de demain et s'inscrire dans les processus de fonctionnement de tous les bâtiments et espaces publics et privés situés en son sein.

La consultation a permis de mettre en évidence une demande forte en faveur du développement de consigne pour le verre, à l'échelle de la ville.

La question des emballages est également sensible, la réduction du volume de ces déchets devra s'accompagner d'une politique d'uniformisation de ceux-ci et d'un choix de produits réutilisables proposés (voire imposés) aux professionnel-le-s et notamment aux restaurateur-ice-s. Une généralisation du vrac dans les enseignes commerciales serait également un chemin pertinent à suivre.

La valorisation des déchets nécessite de pouvoir mobiliser également l'ensemble des espaces publics fréquentés (marché, cours de copropriétés, écoles, jardins, parcs) pour multiplier les points d'apport volontaire des biodéchets ou les Trilib's. La généralisation du bac marron apparaît comme un enjeu fort pour démocratiser et développer le compostage. Toutes les bonnes pratiques existantes doivent faire l'objet d'une abondante promotion auprès des citoyen-ne-s dans une logique incitative permettant d'impliquer le plus grand nombre et notamment les plus éloignés et les plus réfractaires.

Plus largement, il est souligné le souhait de pouvoir favoriser la collecte des invendus, laquelle nécessiterait un assouplissement de la loi en la matière. Il reste donc aux pouvoirs publics de se saisir de cette question pour ensuite libérer l'action individuelle et collective aujourd'hui bridée.

Vers des pratiques de consommation durables

Enfin, la multiplication, la généralisation et l'accompagnement par les pouvoirs publics pour l'installation des structures de réemplois telles que les Repair Café, les recycleries ou encore les boutiques solidaires, dans les quartiers, est souhaité par les contributeur-ice-s.

THÉMATIQUE Déchets et Économie circulaire

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022



On retrouve 48 occurrences du nom « eau » et les verbes fréquemment employés se présentent comme suit : « limiter », « utiliser moins », « économiser », « récupérer », « favoriser », « installer », « nettoyer », « collecter » en lien avec la limitation d'eau et avec le développement des systèmes de récupération des eaux pluviales.

Changer jusqu'à notre façon de manger...

Sur le sujet de l'alimentation, les idées sont également foisonnantes et se sont concentrées sur les enjeux de pouvoir :

- + Accélérer le mouvement de création des jardins partagés et des potagers de façon à favoriser l'approvisionnement des habitants avec ces aliments en circuits courts ;
- + Massifier le développement de l'agriculture urbaine dans Paris intramuros ou en grande proximité, dans les espaces qui le permettent (espaces libres, cours d'immeubles, toits etc.) ;
- + Inciter les régimes alimentaires bas-carbone auprès des restaurateurs et établissements publics.

THÉMATIQUE Alimentation

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022



PAROLE AUX ACTEURS DES QUARTIERS POPULAIRES

Les associations ont fait remonter les besoins urgents auxquels ils répondent tous les jours, notamment sur la question alimentaire. Ainsi, de nouveaux besoins en termes d'alimentation sont apparus dans les quartiers populaires, durant la période de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19. Un travail important a été fait par tous les acteurs associatifs et publics afin d'apporter une réponse rapide aux besoins alimentaires des personnes les plus modestes. La Ville a participé et soutenu les actions d'aide à l'alimentation dans les quartiers populaires. Les besoins restent importants. Les acteurs associatifs témoignent de différents niveaux de précarité avec des personnes n'ayant pas les mêmes besoins, qu'elles soient en grande errance, migrantes, sans emploi, avec emploi, etc.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

1. Développer des initiatives telles que le transfert monétaire, la tarification sociale, les caisses d'accompagnement. Ces dispositifs pourraient nourrir les réflexions sur la mise en place d'une Sécurité Sociale Alimentaire.
2. Étendre l'aide technique et financière au-delà de l'accompagnement à l'achat de denrées alimentaires en soutenant les frais de fonctionnement des structures sociales, agricoles, etc.

LES LEVIERS D'INTERVENTION : La mise en place d'une ingénierie partagée à partir d'un diagnostic de terrain pour repartir des besoins et savoir ce à quoi on veut/peut répondre et s'organiser. Il est alors nécessaire d'identifier un réseau d'acteurs et leurs missions, de connaître les outils disponibles (Projet Alimentaire Territorial, différents appels à projets) et de coordonner les actions territoriales + La mutualisation des moyens et l'organisation par et avec la Ville des moyens logistiques et de gestion du dernier kilomètre : plateforme(s) de stockage, véhicules, un levier facilitateur comme le PTCE (Pôles Territorial de Coopération Economique) : <https://www.economie.gouv.fr/ptce-saison-3-relance> + La clarification de ce qu'on entend par démocratie alimentaire et le développement d'une culture, d'une compréhension commune et contextualisée.

En tant que porteurs de projets en faveur de la transition écologique de Paris, les professionnels ont été interrogés sur les sujets prioritaires pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle du Plan Climat.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE DU PLAN CLIMAT

Afin de réussir les objectifs attendus du Plan Climat, les acteur·ices professionnel·le·s mettent en évidence la nécessité d'un travail en réseau afin de mettre en avant les expertises, diffuser les informations pertinentes et mettre en relation les porteurs de projet avec les investisseurs.

En particulier, s'agissant des concessionnaires de la Ville, les professionnel·le·s attendent l'expression claire d'une ligne directrice à suivre permettant de mettre en cohérence les actions de chaque partie prenante pour atteindre les objectifs communs identifiés de transition écologiques et les engageant à jouer leur rôle sur toute leur chaîne de valeur.

Sur le plan opérationnel, les facteurs de réussite du Plan Climat de Paris doivent embrasser l'ensemble des enjeux la transition écologique dans le contexte de la ville dense qu'est Paris. Il faut donc des solutions et projets qui puissent répondre tout ou partie, de préférence de façon multifonctionnelle, à ces enjeux.

L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

L'implication doit se faire en amont (comme c'est le cas de cette démarche de concertation) pour élaborer une trajectoire partagée, réaliste et atteignable puis, dans un second temps doit poser un cadre pour que les acteurs puissent y répondre, tout en veillant à évaluer/mesurer que les solutions et projets mis en œuvre répondent effectivement aux objectifs fixés. Impliquer les parties prenantes peut se faire à la fois de façon coercitive (en fixant des obligations) et incitative (incentive financière, concours, etc.).

L'information, la pédagogie et l'accompagnement sont indispensables à la réalisation de la transition écologique, à son appropriation et son acceptation partout et par toutes et tous. Les nudges verts ou coup de pouce peuvent être utilisés comme outil d'incitation douce à des comportements économiques pas nécessairement ou immédiatement objectivables, mais visant à corriger l'écart entre les discours et les pratiques, la perception et l'action.

Le renforcement des moyens d'actions de l'Agence Parisienne du Climat (APC) est nécessaire pour accélérer des programmes comme Éco-rénovons Paris+ ou autres dispositifs « coup de poing » et soutenir le rôle de guichet unique de l'APC pour informer les Parisiennes et Parisiens sur les financements accessibles, comment éviter les contre-références et comment lever les freins à la rénovation.

ATELIER THÉMATIQUE

« COMMENT DÉCARBONER LE MIX ÉNERGÉTIQUE PARISIEN »

L'atelier était consacré à deux axes importants des énergies renouvelables et de récupération. Les acteur·ice·s professionnel·le·s ont pu partager leurs idées pour massifier la production d'EnR² d'une part et pour engager la transition des réseaux d'énergie parisiens d'autre part.

Anticiper les besoins

- + Anticiper les projets urbains et leur cadrage en amont en se demandant les possibilités d'efficacité et de sobriété énergétique du projet en plus du type d'énergie souhaité à développer sur le projet.
- + Former en amont les professionnel·le·s pour des installations qui fonctionnent correctement sur le long terme (installations, maintenance) et renforcer l'attractivité du secteur.
- + Créer une cartographie représentant les zones où la production d'EnR² peut se faire localement pour faciliter son implantation et indiquer aux porteurs de projets sa faisabilité.
- + Avec la fin de la vente des véhicules thermiques en 2035 et le développement des zones à faible émission, les professionnel·le·s proposent d'aménager dès aujourd'hui des bornes électriques dans les parkings souterrains pour répondre à la demande future. Il faudra également se tourner vers la SEM Seine Energies Renouvelables pour développer des unités de production d'EnR et des stations bioGNV pour les transports fluvial et routier.

Développer les EnR²

- + Se tourner vers la géothermie, source d'énergie jugée insuffisamment exploitée par les professionnel·le·s. Les outils de planification doivent être adaptés pour intégrer son développement.
- + Verdir la production d'énergie en exploitant la récupération de chaleur fatale et la méthanisation. Pour ce faire, les acteurs relèvent l'importance de collecter et valoriser les biodéchets produits à Paris.
- + Développer des partenariats avec des villes voisines qui pourraient elles aussi produire de l'énergie, et notamment avec le pourtour agricole de l'Ile-de-France dans un objectif de développement de la méthanisation. Il serait aussi intéressant de coopérer avec des SEM EnR hors Ile-de-France qui développeraient des EnR² spécifiquement pour la Ville de Paris. En contrepartie, la Ville s'engagerait à acheter la production sur la durée des projets.
- + Les participant·e·s recommandent d'installer, de manière systématique, des panneaux solaires ou autres EnR thermiques et électriques sur chaque nouveau projet de rénovation lourde (notamment sur des bâtiments tertiaires) pour éviter le raccordement au réseau et développer l'autoconsommation collective.

Collaborer pour promouvoir une transition énergétique

- + Informer les bailleurs et les particuliers des bénéfices des EnR pour augmenter la demande. Il faut renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des particuliers, des copropriétés, mais aussi du secteur tertiaire qui représente un marché non négligeable.
- + Partager les données énergétiques avec les consommateurs et leur donner les outils pour suivre leurs consommations énergétiques et réduire leur consommation (éco-gestes et travaux) et partager les données de tous les ménages français pour encourager un changement d'habitude. Les professionnel·le·s insistent sur l'accompagnement des ménages pour comprendre les EnR² et adapter leurs consommations à ces énergies intermittentes.
- + Permettre une meilleure accessibilité aux réseaux en raccordant de manière plus systématique et plus simple les particuliers et autres acteurs aux différents réseaux existants. Fraicheur de Paris réfléchit à raccorder gratuitement les établissements sanitaires qui sont à proximité de leurs réseaux de froid et à refroidir des petites surfaces des crèches et des écoles, grâce à des modèles réduits de centrales de froid.
- + Développer un réseau multi-énergies et des boucles locales énergétiques pour pallier aux pertes d'efficacité et fuites énergétiques issues de la coexistence de réseaux distincts.

Ces contributions sont portées par : ADEME ; Régie Immobilière de la Ville de Paris ; Engie ; Dalkia ; TOTAL ; Fraicheur de Paris ; PMA ; Agence Parisienne du Climat ; SEM Axe Seine Energies Renouvelables ; Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication ; Enercitif ; GRDF ; EDF ; Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain ; ACCENTA ; SELFEE ; Atelier Parisien d'Urbanisme

LES MÉCANISMES FINANCIERS À MOBILISER

- + Les acteur·ice·s professionnel·le·s invitent la Ville de Paris à poursuivre et amplifier la diversification des financements en faveur des projets de transition écologique. Ils citent par exemple les contrats de performance énergétique rémunérant les investissements par les économies générées. Ils plébiscitent le maintien du système d'aide financière en faveur des mobilités propres pour les acteurs économiques locaux tributaires de leur véhicule et ne disposant pas suffisamment de trésorerie pour investir dans un véhicule propre, tout en soulignant la nécessité d'homogénéiser les aides vers la transition électrique accessibles aux VTC.
- + La contribution des professionnel·le·s met en évidence la nécessité de mutualiser les financements au travers de différents moyens. Il serait ainsi intéressant d'avoir une logique de péréquation et de solidarité territoriale entre les installations où les progrès sont faciles et rapides avec les installations où les coûts et les délais sont plus élevés. Les contributions mentionnent également le renforcement des relations entre les signataires du Pacte Paris Action Climat Biodiversité et les acteurs de Paris Fonds Verts pourrait faire naître de nouvelles synergies bénéfiques à la transition énergétique de Paris. En complément du Paris Fonds Verts, les acteurs économiques souhaiteraient développer un fonds d'investissement local de transition par les entreprises pour permettre de soutenir des axes d'intervention même en dehors de leur chaîne de valeur.
- + Sur le sujet de l'accompagnement des acteur·ice·s, les propositions invitent à imaginer des systèmes d'abattement de taxes locales sous réserves de dispositions écologiques comme le respect du zonage pluvial par la gestion de l'eau à la parcelle suivant le débit de fuite indiqué.
- + S'agissant de la commande publique, les acteur·ice·s soulignent la nécessité de revenir à une économie de service public rémunérant les infrastructures sur le temps long et évitant les enrichissements de certains sur un temps court au détriment de la collectivité. Ils proposent de poursuivre la mise en œuvre de critères environnementaux objectifs valorisant les investissements dans la croissance durable et la sobriété désirable et non plus la seule mise en œuvre de critères financiers et économiques.
- + Enfin dans une logique de diversification, les propositions appellent à la création de nouvelles solutions de financement participative et citoyenne grâce à des outils tels que la coopérative carbone de Paris & de la Métropole du Grand Paris.

LES THÉMATIQUES NÉCESSITANT UN RENFORCEMENT DES ACTIONS

Bâtiment

Les professionnel·le·s proposent de penser la rénovation énergétique de bâtiments selon une approche groupée (par bloc, par rue, par quartier, etc.) afin de mobiliser davantage d'entreprises qualifiées, massifier et accroître ainsi l'impact avec un effet « boule de neige ». Certaines contributions plébiscitent le recours aux pompes à chaleur qui permettent de baisser la consommation finale mais aussi les émissions de GES.

Urbanisme

L'urbanisme est selon les professionnel·le·s un axe majeur à renforcer pour assurer la réussite du Plan Climat par une maîtrise foncière au profit de la préservation des espaces pour le développement de services et communs (biodiversité, énergie, commerce). À titre d'exemple, la mise en relation des acteur·ice·s de la Ville pour valoriser des fonciers en créant des moyens de production d'énergies renouvelables ou de récupération dans lesquels les exploitants des réseaux de chaleur et de froid pourraient être des parties prenantes actives.

L'aménagement urbain doit en particulier permettre de lutter efficacement contre l'îlot de chaleur urbain par la renaturation de l'espace public et la mise en place de couloirs de biodiversité, la végétalisation du mobilier urbain existant et le déploiement de nouveaux mobiliers urbains serviciels dédiés à cet usage tels que les ombrières. Les canicules sont et seront de plus en plus fréquentes et longues. Il en va de la qualité de vie des urbains et, au-delà de leur santé.

En termes de solution technique, la recherche de sobriété, la réutilisation des matériaux existants, leur recyclabilité, mais aussi l'utilisation des ressources disponibles sur le territoire permettra d'éviter l'impact environnemental lié à l'extraction des matières premières. De même, la démultiplication des solutions alternatives de gestion de l'eau assurera une meilleure gestion des épisodes de fortes pluies qui vont être de plus en plus fréquents et intenses.



Transports

Dans la perspective de sortie du diesel, la solution électrique est souvent citée par les acteur·ice·s professionnel·le·s, dès lors que le véhicule électrique permet de diviser par 3 la consommation finale grâce au rendement de l'ordre de 90% du moteur électrique. Ils soulignent l'importance de valoriser l'usage du transport électrique par rail et les opportunités qui l'accompagnent pour inciter à l'utilisation des transports en commun et pour trouver les financements manquants. Toutefois, les acteur·ice·s économiques mettent en évidence le besoin de renforcement des infrastructures de recharge, frein à l'électrification.

En complément, les propositions évoquent le besoin d'un schéma d'usage prioritaire du biogaz compte-tenu d'une production limitée par le gisement de biomasse disponible.

Enfin, ils souhaitent valoriser l'avantage de l'hydrogène décarboné pour les véhicules lourds, qu'ils soient routiers ou fluviaux, sous l'angle de la contribution de l' H_2 au stockage de l'électricité et notamment dans le rôle qu'il peut jouer dans la compensation de l'intermittence des EnR électriques (éolien ou photovoltaïque).

Énergies renouvelables

L'enjeu de la mutualisation pour une production locale est largement partagé, il s'agit de développer des coopérations ciblées entre acteurs publics et privés situés dans et hors Paris (appel à manifestation d'intérêt ou appels à projets) pour développer des moyens de production d'énergies renouvelables et de récupération mutualisés.

Concernant les principaux gisements parisiens, à savoir la chaleur fatale et la géothermie, les acteur·ice·s professionnel·le·s demandent à la Ville de Paris d'agir pour lever les freins réglementaires à leur exploitation. La géothermie superficielle voit son gisement exploitable nettement réduit par les contraintes apportées par les bâtiments existants et par les difficultés de développement des infrastructures.

Pour la chaleur fatale, une étude de gisement doit être incitée y compris concernant les eaux grises.

Le recours à la biomasse énergie pour Paris doit tenir compte des compétitions d'usage, de l'appétence des régions limitrophes pour cette énergie, du changement climatique et du fait que 2/3 du bois énergie consommé en région est déjà importé (100 % au niveau de Paris). Un développement inconsidéré pourrait entraîner des conséquences néfastes à long terme sur la ressource.

Dans le domaine du solaire, les professionnel·le·s indiquent la nécessité de privilégier le solaire thermique pour le tertiaire, car cette énergie n'est pas compétitive dans le résidentiel. En complément, il est nécessaire d'affiner le potentiel photovoltaïque en tenant compte de la qualité architecturale de Paris. Des innovations devront être recherchées pour développer des ombrières photovoltaïques créant des îlots de fraîcheur ou couvrant des routes et pourquoi pas le boulevard périphérique.

S'agissant des réseaux urbains d'énergie, les professionnel·le·s s'accordent sur la nécessité de développer et verdir massivement les réseaux de chaleur en raison de la densité de population, l'importance des réseaux déjà existants, et les importants gisements franciliens de chaleur fatale et surtout de géothermie profonde. Quant au réseau de gaz, sa conversion à l'hydrogène est difficilement envisageable actuellement par manque de disponibilité de stockage. La demande étant saisonnière, il est nécessaire de disposer de stockages souterrains adaptés à la distribution, pour l'entre-deux saisons.

Commande publique

Par son action directe auprès de ses fournisseurs, la Ville dispose d'un levier d'intervention pour modifier les pratiques des professionnels. Ainsi, ces derniers proposent que la Ville intègre le climat dans la phase de définition des besoins lors des achats et insérer des clauses adaptées allant dans le sens de la réduction des gaz à effet de serre au niveau des produits (bien ou services) :

- + Mettre en place des critères « gaz à effet de serre » pour que soient pris en compte par les candidats l'ensemble du cycle de vie du produit ;
- + Introduire dans les marchés publics de prestation des dispositions en lien avec la contribution carbone ;
- + Prendre en compte les émissions évitées par les produits ou services achetés ;
- + Contractualiser les engagements environnementaux.
- + Prendre en compte les efforts de réduction carbone et les démarches de contribution carbone volontaire au niveau produit et au niveau entreprise ;

ATELIER THÉMATIQUE

| « QUELLES ÉNERGIES POUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN ? »

Les professionnels des transports parisiens et de la logistique ont été réunis pour anticiper les évolutions à venir sur les contraintes de circulation à Paris suivant les motorisations des véhicules.

Contexte réglementaire

- + Instaurer un guichet unique permettant de simplifier le parcours des professionnel·le·s en réunissant les aides à la conversion disponibles et proposant une source d'information uniformisée ;
- + Autoriser les dérogations pour les véhicules ne disposant pas de solutions sur le marché comme les taxis équipés de rampe PMR ;
- + Plaider pour intégrer les carburants alternatifs au classement Crit'Air 1 (B100, XTL) ;
- + Développer le maillage en points relais afin de rationaliser les livraisons du dernier kilomètre et de limiter les émissions liées aux nouveaux modes de livraison ;
- + Produire des données granulaires détaillées sur les émissions liées à la livraison des colis, afin d'aider les professionnel·le·s dans la mise en place de stratégies de rationalisation logistique et de sobriété ;
- + Créer des partenariats avec les préventionnistes sur le sujet des risques liés aux batteries.

Transition vers de nouvelles technologies

- + Prendre en compte les difficultés des professionnel·le·s liées à la conversion vers l'électrique, aujourd'hui prôné par les autorités, en termes d'investissement initial mais aussi de coût d'approvisionnement avec le renchérissement du prix de cette énergie ;
- + Promouvoir les poids lourds GNV, qui constituent à l'heure actuelle la solution énergétique qui propose un maximum d'avantages et une mise en exploitation rapide et aisée ;
- + Plaider auprès de l'État la nécessaire planification de la demande pour permettre aux constructeurs de proposer des typologies de flottes de véhicules adaptées aux impératifs écologiques ;
- + Travailler plus étroitement avec les constructeurs et les équipementiers dans la mise en œuvre des dispositions de circulation à Paris.

Infrastructures et espaces logistiques

- + Déployer dans les meilleurs délais un réseau de bornes de recharge électrique rapide en surface, visible et facile d'accès dont les prix sont garantis, 2 par arrondissement ;
- + Garantir la priorité d'accès aux points de recharge pour les professionnels en réservant des créneaux ;
- + Développer en complément des dispositifs de recharge itinérante (portails de rechargement) ;
- + Promouvoir plus largement le transport logistique par la Seine et développer une stratégie d'avitaillement pour les péniches ;
- + Accélérer le déploiement des espaces logistiques aux Portes de Paris en conventionnant avec des acteurs privés installés sur ces zones à l'instar de la RATP dont les parkings sont utilisés comme plateformes logistiques pour les livraisons en mode doux sur le dernier kilomètre.

Ces contributions sont portées par : CGT Taxis ; Ecole Internationale de Logistique des Œuvres d'Art ; Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile de France ; Caocao Mobility Paris ; FRAIKIN – Location de véhicules utilitaires ; Mobilians - Distribution et services de l'automobile ; CAPEB Grand Paris ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat ; Mondial Relay ; Union des entreprises de Transport et Logistique de France ; Atelier Parisien d'Urbanisme ; Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté ; Amazon ; Groupement coopératif de chauffeurs de taxis parisiens associés ; G7 Taxis Services ; Organisation des PME du Trafic routier

ATELIER THÉMATIQUE

« L'ENJEU ET LE RÔLE DE L'EAU DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Réunissant des acteurs de la gestion et de la préservation de la ressource en eau, cet atelier a permis d'identifier les actions pour répondre au double objectif de meilleur partage de la ressource entre territoires et à l'adaptation de la ville au changement climatique.

Amélioration du rendement des réseaux d'eau

- + L'un des enjeux est d'éviter les fuites d'eau. Le réseau d'eau de Paris a 89% de rendement, ce qui est un des meilleurs rendements connus, l'objectif est d'atteindre 92%. Mais il ne faut pas viser uniquement cette évolution, il est également nécessaire d'accompagner les usagers pour améliorer le rendement. Eau de Paris travaille également sur le rendement et les technologies employées sur les sites de production.

Les sources d'eau superficielles contribuant à l'Adaptation

- + La Seine constitue un corridor majeur de biodiversité à protéger et particulièrement sensible au changement climatique et à la raréfaction de la ressource ;
- + Le fonctionnement des barrages joue un rôle limité en cas de sécheresse dès lors que leur ouverture est fixée par la réglementation. Toutefois, l'automatisation des barrages de la Seine et de l'Yonne permettra d'améliorer leur gestion et apporter une connaissance plus fine des volumes transitant dans ces fleuves ;
- + Le soutien d'étiage est important à prendre en compte par rapport à la vulnérabilité de la Ville. L'alimentation est forte par rapport à nos besoins mais aussi très artificielle. De ce fait, encourager les mesures de limitation de la consommation d'eau et d'adaptation constitue la priorité. Concernant les mesures à prendre dès à présent, les réflexions portent plus particulièrement sur la manière de gérer les réserves pour s'adapter à des étiages démarrant de plus en plus tôt et se terminant de plus en plus tard ;
- + En ce qui concerne les prévisions d'augmentation des précipitations, les problématiques d'infiltration sont fondamentales. Tous les travaux permettant de développer la végétalisation ou l'infiltration à la parcelle doivent être multipliés. En effet, si les lacs réservoirs écrètent tout flux en amont du bassin, ils sont trop distants de l'aire urbaine parisienne pour avoir un effet de régulation sur cette dernière.

Communication et sensibilisation sur la consommation d'eau potable parisienne

- + Les campagnes de sensibilisation pour la réduction de la consommation d'eau en bouteille constituent une action de fond qui doit être constamment soutenue pour obtenir des résultats.

ATELIER THÉMATIQUE

« L'ENJEU ET LE RÔLE DE L'EAU DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » (SUITE)

Utilisation de l'eau à des fins énergétiques

- + La géothermie sur nappe présente un potentiel de ressource important pour produire de la chaleur et du froid. Quelques expérimentations ont été réalisées à partir du réseau d'eau non potable et ce sujet mériterait d'être approfondi.

Optimisation des usages et innovation

- + Il y a également des pistes d'action à considérer sur l'espace public. 70% des arbres en ville sont en stress hydrique alors que leur rôle est important dans le rafraîchissement. Il est important de soigner les arbres, d'en planter davantage et d'utiliser des fosses pour récupérer la pluie des trottoirs. Une acculturation des habitants et usagers de la ville est à mener sur le sujet ;
- + La débitumisation ne va pas assez vite, il est nécessaire d'accélérer les mesures prises en ce sens ;
- + Il est également important de faire de la sensibilisation sur les polluants et d'interdire des rejets de certains produits chimiques difficiles à traiter en assainissement. En complément des rejets « polluants » à limiter, il y a aussi le sujet de la collecte sélective des urines qui pourrait être développée sous certaines conditions et permettrait la récupération d'une ressource précieuse et un moindre impact quant à l'assainissement ;
- + La récupération et l'usage des eaux de pluie est aujourd'hui une solution éprouvée, qui se heurte toutefois à des contraintes techniques, financières et réglementaires ;
- + L'optimisation « à tous les étages » est indispensable : celle des ressources, comme des réseaux, mais aussi une bonne adéquation entre qualité de l'eau et besoins (limiter son utilisation quand c'est nécessaire, privilégier l'eau de moindre qualité pour les usages d'arrosage, entretien, etc.).

Urbanisme et développement urbain

- + La Ville doit intervenir pour limiter la densification de l'aire urbaine. La révision en cours du PLU permettra d'apporter une partie des réponses, mais le territoire parisien est contraint spatialement et les marges d'actions sur le sujet restent restreintes.

LES FREINS ET LEVIERS D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À PARIS

Leviers • Afin de dépasser les freins identifiés et pour accompagner la transition écologique du territoire, les acteurs professionnels ont mis en évidence différents leviers que la Ville de Paris pourrait activer au travers de son Plan Climat :

- + Mettre en place des indicateurs de suivi pour évaluer la pertinence des actions mises en place sur le moyen/long terme ;
- + Mobiliser les métiers et savoir-faire existant et les offres des partenaires de la Ville pour accompagner la transition écologique des professionnel·le·s ;
- + Identifier les critères du Plan Climat dans les appels d'offres de la ville et des entreprises pour valoriser les innovations qui vont dans le bon sens ;
- + Faciliter la mise en place des initiatives liées à la préservation et au développement de la trame verte et de la trame bleue lors des demandes d'autorisation ;
- + Poursuivre la conversion des places de stationnement pour des projets écologiques. Présentes dans tous les quartiers de la capitale, elles constituent une réserve d'espace d'information et de services pour les habitants et les visiteurs de Paris ;
- + Augmenter les actions de sobriété et les faire respecter, vérifier leur efficacité ;
- + Faciliter les travaux en voirie qui permettent le développement des solutions durables ;
- + Renforcer le travail avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) pour la rénovation du parc parisien ;
- + Renforcer le rôle de la signalétique pour favoriser les nouveaux usages, les déplacements, renforcer l'efficacité globale de l'offre multimodale pour tous les usagers, l'accès aux infrastructures de la transition, l'information des Parisiennes et des Parisiens, ainsi que des visiteurs.

Freins • Bien que les acteur·ice·s professionnel·le·s partagent l'ambition et les objectifs portés par le Plan Climat de Paris, ils relèvent plusieurs freins qui limitent sa mise en œuvre opérationnel. Le premier concerne les coûts élevés des alternatives (équipements basse consommation, véhicules, rénovation énergétique, et autres investissements) au regard du manque de moyens des acteurs émetteurs de CO₂.

Au-delà de l'impact économique, il demeure un manque d'information et de sensibilisation pour lequel la Ville de Paris pourrait agir :

- + Manque de visibilité du cadre réglementaire à venir pour encourager les acteurs du transport à prendre des mesures concrètes pour le verdissement et l'électrification de leur flotte de véhicules : ne permet pas aux entreprises d'anticiper et ne garantit pas l'établissement d'une concurrence équitable ;
- + Manque d'informations sur les solutions existantes > besoin de répertorier et clarifier les aides financières et solutions techniques existantes ;
- + Manque de sensibilisation des artisans sur la problématique du réchauffement climatique, qui n'est pas dans la majorité des cas leur priorité immédiate.

À titre d'exemple on peut citer les freins à la végétalisation du bâti : financier car végétaliser coûte plus cher qu'une étanchéité auto-protégée ou gravillonnée, non seulement à l'installation mais aussi pour son entretien – réputationnel car depuis plus de 30 ans que l'on végétalise le bâti, cette démarche souffre de contre-exemples dus à des défauts de conception, d'installation et/ou d'entretien.

S'agissant tout particulièrement de l'action de la Ville, les professionnel·le·s déplorent un ciblage exclusif des particuliers pour certains accompagnements comme la rénovation du bâti ainsi que la faible prise en compte des investissements réalisés par les mandataires de la commande publique en matière d'innovation environnementale au profit de la seule recherche de performance économique.



LES ACTIONS NOUVELLES A METTRE EN PLACE

Les acteur·ice·s professionnel·le·s ont formulé plusieurs propositions pour aller au-delà des ambitions de la Ville et d'appliquer de nouvelles actions telles que :

- + Mettre en valeur les métiers de la réparation lorsque l'on sait que seules 40% des pannes en France donnent lieu à une réparation ;
- + Rediriger les professionnel·le·s vers des offres permettant d'atténuer leur impact carbone et accélérer leur transition écologique : diagnostics mobilité, énergie, bilan des flux matières ;
- + Accélérer la mise en place de bornes de recharge électrique dans l'espace public. En effet, le manque de bornes actuellement reste un frein à l'investissement dans des véhicules électriques pour les professionnel·le·s ;
- + Soutenir l'isolation des locaux des professionnel·le·s par des aides financières, des exonérations ou baisses d'impôts ou encore la mise à disposition de locaux rénovés ;
- + Faire appel aux artisans du BTP pour la rénovation énergétique et le confort d'été des équipements publics et la modification de l'albédo des revêtements des bâtiments et de l'espace public ;
- + Développer la collecte systématique des biodéchets des professionnels de la restauration et de l'alimentaire ;
- + Poursuivre la végétalisation de la ville, notamment sur le bâti, en accompagnant financièrement les copropriétés, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage, etc.
- + S'appuyer sur un référentiel qui permette d'évaluer la qualité des ouvrages de végétalisation du bâti.

L'AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT A ÉGALEMENT PARTICIPÉ ET PARTAGÉ SES CONTRIBUTIONS POUR AMÉLIORER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS PARISIENNES, L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA MOBILITÉ ET L'ÉNERGIE.

Dans le but d'accélérer la transformation des bâtiments, l'APC préconise d'instaurer un optimum environnemental à atteindre pour chaque bâtiment rénové et de s'aligner sur l'objectif de 40 000 logements rénovés par an pour accélérer cette rénovation. Pour que la transformation du bâti et des copropriétés soit globale, il est nécessaire de végétaliser massivement, gérer les eaux pluviales et des déchets et repenser les systèmes de stationnement. Plus spécifiquement, pour favoriser le confort d'été, il faudrait déployer des solutions d'occultations sur les façades exposées au Soleil. Plus précisément, l'APC propose de faire un « concours des persiennes parisiennes », par lieux et par typologies de bâtiment, pour concilier adaptation et esthétique parisienne. De plus, pour faciliter l'éco-rénovation, l'APC recommande d'alléger la protection du patrimoine pour

adapter le bâti aux changements climatiques de demain, ce qui demande une modification de l'aspect des toits et façades. Afin de faciliter les rénovations dans les petites copropriétés, elle demande un rehaussement du plafonnement des aides. Il est également nécessaire de revoir les formations de la filière de la rénovation et notamment ses liens avec le milieu éducatif pour attirer les personnes compétentes aux postes de conseillers, architectes, en bureaux d'études et en entreprises de travaux. Cela peut passer par un forum de l'emploi organisé par la Ville ou des concours tournés vers l'éco-rénovation auprès d'architectes.

Toujours pour accélérer la transition énergétique de Paris, l'APC souhaiterait mobiliser le tertiaire, et notamment les PME-TPE, qui n'ont pas forcément la connaissance sur leur rôle et leurs moyens. Pour ce faire, elle propose de créer un programme

d'accompagnement collectif relayant les dispositifs existants en terme d'énergie, de gestion des déchets et d'adaptation et partageant un répertoire de professionnels. En parallèle, un contrôle plus strict des réglementations concernant l'éclairage, la fermeture des portes, le chauffage des terrasses ou encore la climatisation sauvage serait bienvenue.

Adapter le territoire au changement climatique par la végétalisation, la perméabilisation et la désartificialisation des sols est plébiscité par l'APC. La ceinture verte, le long du périphérique, devrait être sanctuarisée et renforcée. Le choix des revêtements devra lui évoluer à l'échelle de la ville pour prendre en compte les enjeux de rafraîchissement et d'infiltration des eaux pluviales, minimiser leur empreinte environnementale et faciliter les interventions sur la voirie.

TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE DE PARIS



Paris a depuis longtemps porté à l'international la voix des acteurs locaux dans la lutte contre le dérèglement climatique. Dans cette logique de reconnaissance et d'action au plus près des territoires, le nouveau Plan Climat se doit d'apporter des solutions concrètes en lien avec les problématiques des acteurs locaux.

C'est pourquoi le second axe de cette révision porte sur la territorialisation du Plan Climat, afin de décliner plus fortement les mesures au niveau des arrondissements et de le rapprocher des initiatives citoyennes et locales qui se développent partout sur le territoire. La concertation a été menée très largement grâce au concours des mairies d'arrondissement qui ont multiplié les ateliers et débats pour permettre aux Parisien•ne•s de s'exprimer localement. Il est essentiel que le Plan Climat révisé prévoie des actions localisées dans tous les arrondissements.

Les citoyen·ne·s ont été appelés à participer à la concertation pour la révision du Plan Climat à travers l'organisation de multiples événements pilotés par les mairies d'arrondissement et réalisés durant 3 mois. Décentraliser la concertation et passer par les mairies d'arrondissement a permis à la Ville de Paris d'avoir une proximité inédite avec les habitant·e·s pour appliquer des idées concrètes et localisées à l'échelle de leur logement, rue, quartier et arrondissement. La plateforme decider.paris.fr, ouverte à la même période, laissait aux utilisateurs (citoyens, associations, professionnels, etc.), la liberté de déposer leurs idées à l'échelle d'un arrondissement ou à celle de tout Paris. En effet, l'objectif est de prendre en compte les spécificités, les besoins et les attentes de chaque quartier et arrondissement afin de construire les solutions les plus adaptées possibles.

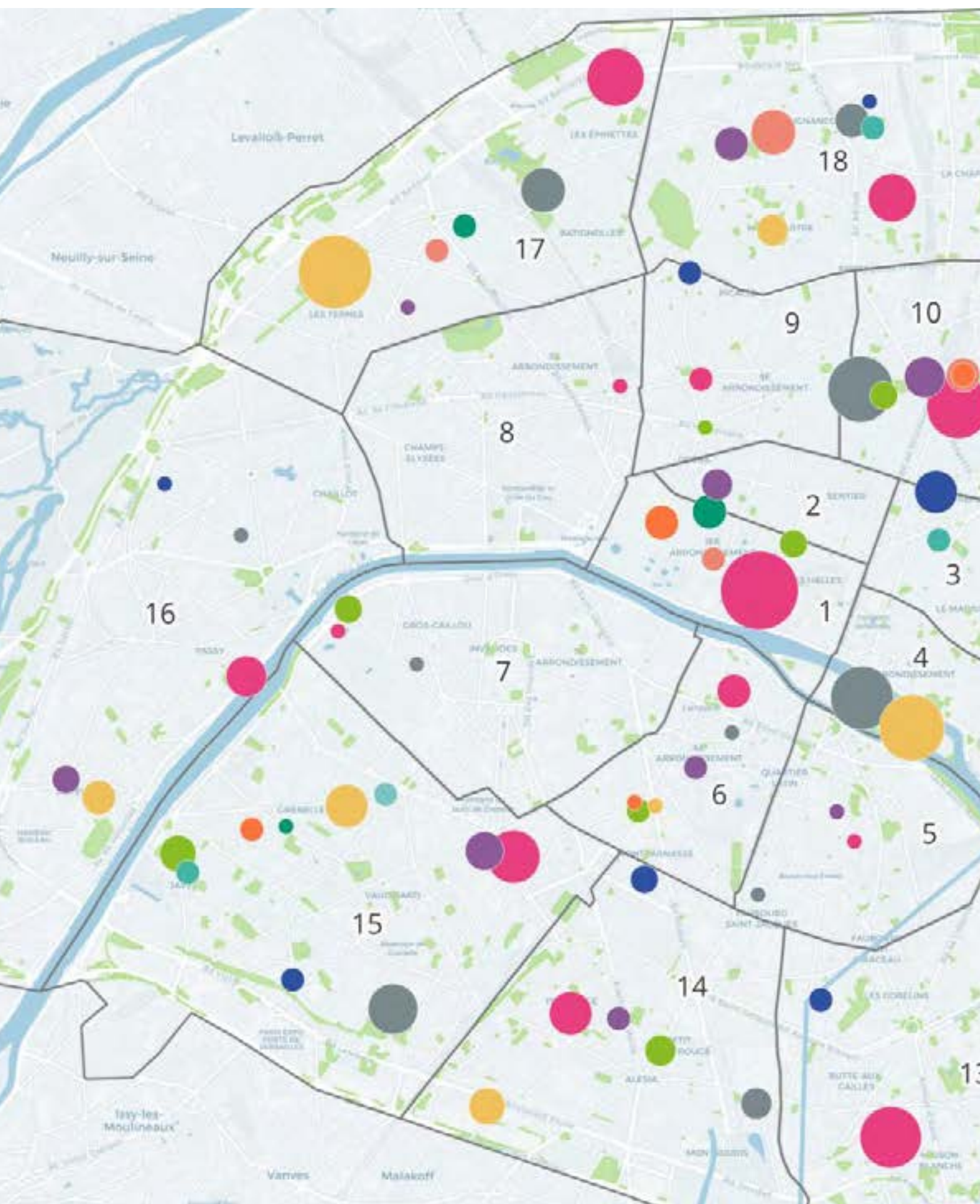
La carte en page suivante présente l'ensemble des contributions pour lesquelles il était fait mention d'un arrondissement, d'un quartier ou d'une rue en particulier. En plus d'être localisées, les propositions sont classées à travers un code couleur représentant les différentes thématiques du plan climat (voir légende).

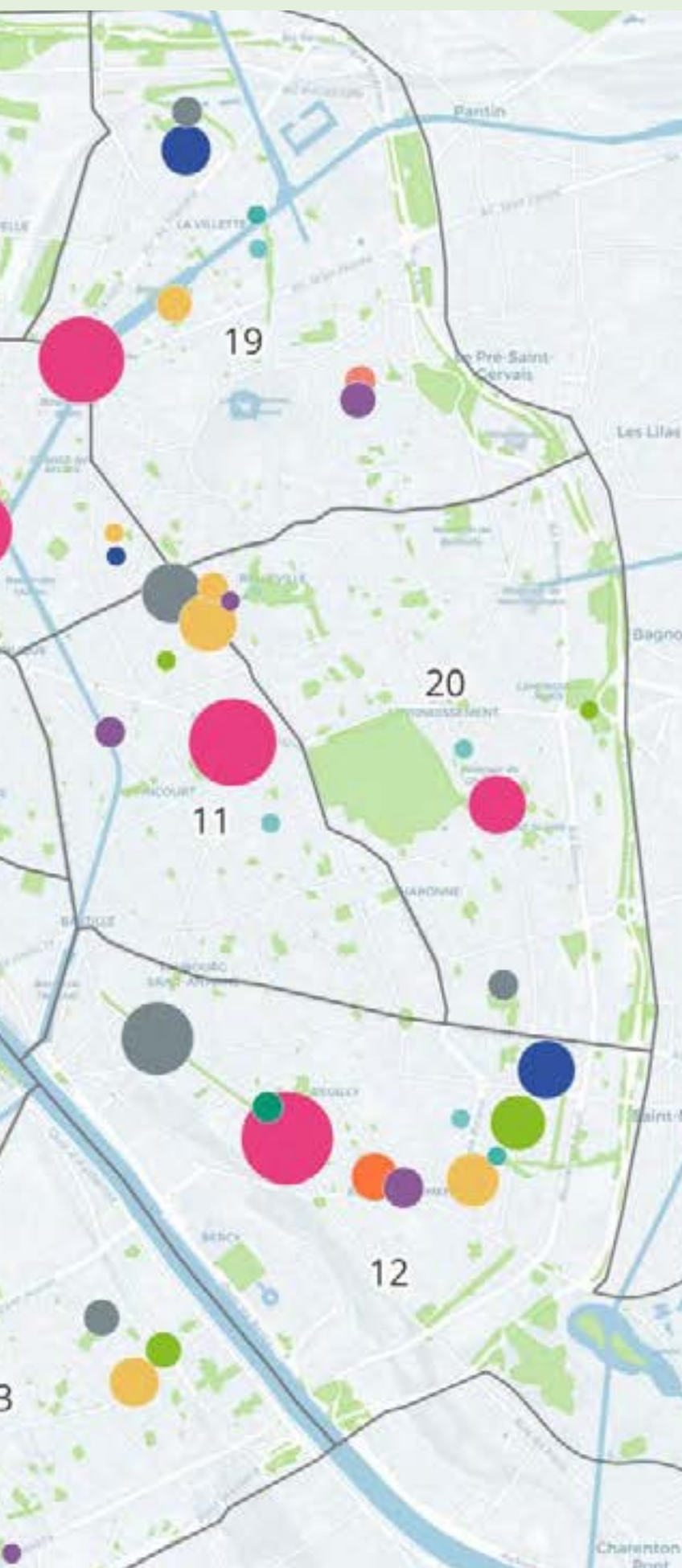
Il est important de souligner que l'inégale répartition du nombre de contributions par arrondissement mais également par thématique s'explique par différents facteurs :

- + Toutes les mairies d'arrondissement n'ont pas organisé le même nombre d'événements participatifs ;
- + Pour chaque rencontre, une thématique (ou plusieurs) était prédéfinie à l'avance ce qui oriente forcément les sujets évoqués et les idées émises ;
- + La participation aux différents temps ainsi que la fréquentation de la plateforme n'est pas la même dans chaque arrondissement.

On s'aperçoit, par ailleurs, dans les différents échanges qui ont eu lieu ou parmi les contributions transmises, que les Parisien·ne·s ont souvent une vision très précise de l'endroit où ils souhaitent voir se réaliser leurs propositions. C'est notamment le cas pour certains sujets en particulier : l'impératif à végétaliser tel ou tel parc et à piétonniser telle ou telle rue ainsi que le besoin de nouvelles pistes cyclables sur tel ou tel boulevard.

En complément de cette cartographie, un index des projets localisés par arrondissement est annexé au Livre Blanc.





Les thématiques

- énergie
- bâtiments
- mobilités
- urbanisme
- air
- alimentation
- déchets et économie circulaire
- Adaptation
- Paidoyer
- Finance
- Mobilisation

Nombre de contributions



PAROLE AUX ACTEURS DES QUARTIERS POPULAIRES

+ ÉNERGIE

Lors de l'atelier organisés avec les associations des quartiers populaires de la Ville, la table-ronde dédiée à l'énergie et sa consommation ont partagé leur volonté de sensibiliser les citoyens plus directement via un maillage plus fin des acteurs et réseaux disponibles dans les quartiers.

Plusieurs chantiers sur la rénovation énergétique et la production d'énergie renouvelable à l'échelle du territoire parisien trouvent une résonnance particulière dans les quartiers populaires. A titre d'exemple, 15 centrales solaires citoyennes ont été déployées par EnerCit'IF sur des bâtiments de la ville, des écoles et des logements sociaux dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). L'Agence Parisienne du Climat distribue également des kits d'économies d'énergie/éco-gestes, action qui remporte un vif succès, tout particulièrement en QPV.

Cependant, les freins et blocages restent nombreux en particulier les ressources nécessaires pour mobiliser et impliquer les habitants, la difficulté à sensibiliser aux éco-gestes du fait de la multiplicité des injonctions et finalement une explosion des prix de l'énergie qui ne favorise pas l'implication financière des citoyens.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

1. Former des structures relais, des collectifs et des personnes ressources au sein des quartiers prioritaires. Il est pour cela possible de s'appuyer sur des structures relais déjà existantes dans les QPV (et demandeuses de formation sur le sujet énergie) et également de former les gardiens d'immeubles.
2. Amplifier les actions de l'Agence Parisienne du Climat en s'appuyant sur le réseau d'ambassadeurs pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique et les accompagner vers des solutions adaptées.
3. Renforcer le travail avec les bailleurs sociaux pour mobiliser les locataires des logements sociaux et les sensibiliser à la maîtrise de l'énergie.
4. Prioriser les actions de rénovation en faveur des ménages en grande précarité énergétique.
5. Construire des parcours de visites et événements dans les cours d'écoles comme support d'entrée vers les économies d'énergie, le changement climatique, etc..

Les leviers d'intervention + L'allocation des moyens humains et financiers supplémentaires pour amplifier et « régulariser » les dynamiques sur le terrain + Le développement d'un réseau d'ambassadeurs de l'énergie co-construit entre la Ville de Paris et le réseau d'acteurs des quartiers populaires + La mise en place d'ateliers et d'outils d'animations pratiques et ludiques en lien avec les événements inscrits dans la vie de quartier tels que des fêtes de quartiers. Les cycles d'animation scolaires doivent davantage s'inscrire dans les programmes scolaires. Le besoin n'est toutefois pas de toucher les enfants mais aussi de sensibiliser leurs familles. Une plus grande mobilisation des habitant·e·s est en effet nécessaire et requiert différentes actions et outils : maraudages, communication, outils spécifiques.

PAROLE AUX ACTEURS DES QUARTIERS POPULAIRES

+ DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour ce qui est des déchets et de l'économie circulaire, de nombreuses initiatives sont déployées dans les quartiers populaires pour sensibiliser au tri et à la réduction des déchets comme les Territoires Zéro Déchets dont 6 des 13 projets concernent des quartiers populaires. L'objectif pour les associations reste de sensibiliser les citoyen·ne·s aux bonnes pratiques et à un changement dans leurs habitudes au quotidien pour réduire leurs déchets.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS

1. Massifier, mutualiser les espaces et essayer les initiatives souvent très localisées pour systématiser les possibilités à l'échelle des quartiers en favorisant l'emploi in situ.
2. Privilégier la médiation humaine à l'instauration d'infrastructures et de matériel coûteux et souvent surdimensionnés.
3. Former les salariés des associations sur le compostage, dans la perspective d'une proposition de prestation aux bailleurs de la part de ces associations.
4. Proposer des espaces dédiés au stockage des encombrants pour favoriser le don direct entre particuliers avant élimination en déchet. Développer des projets sur le don d'objets et de matériel selon une éthique évitant des rapports déséquilibrés (le don vers des personnes dans le besoin n'est pas une opération de débarras mais une action qualitative).
5. Collecter les doléances des habitants sous forme de fiches pratiques permettant d'identifier les actions concrètes pouvant être rapidement mises en place.
6. Mettre en place des boîtes à livres permettrait une collecte informelle, un tri et une redistribution par les salariés des associations.
7. Développer des liens plus étroits de coordination avec les bailleurs sociaux pour la co-construction d'actions communes.
8. Rendre accessible une cartographie détaillée des lieux de récupération et recyclage.

Freins et blocages + La relation de confiance et de proximité avec les habitant·e·s se base sur un travail de compréhension des dynamiques habitantes, des personnes ressources et du fonctionnement de chaque immeuble. Cette approche est consommatrice de temps, mais partir des besoins réels des habitant·e·s est un gage de réussite + Lors des actions de sensibilisation en pied d'immeuble, les habitants sont freinés dans l'expression de leurs avis par doute que leur prise de parole ne débouche sur de réelles actions concrètes + Le développement du compostage et la collecte des biodéchets font face à différents blocages : une réticence des habitant·e·s à l'installation des composteurs et meubles collecteurs, un manque de ressources et de disponibilité pour l'entretien et la gestion, un défaut d'information sur les bonnes pratiques + Les solutions de réemploi font également face à une problématique de stockage mais aussi de disponibilité : si les ressourceries fonctionnent bien, elles sont réparties de façon déséquilibrée à Paris, particulièrement concentrées dans le nord et l'est parisiens. Le réemploi marchand (Vinted, Le bon coin, etc.) concurrence les dons. Cette tendance n'entraîne pas la baisse du nombre de dons pour le moment mais une baisse de la qualité des objets récupérés.

Dans le but de développer les énergies renouvelables et de récupération et d'atteindre l'objectif de consommer 20 % d'énergie renouvelable produite localement en 2050. Les coûts fixes constituent le principal frein à leur développement, la mutualisation semble un levier indispensable pour exploiter le potentiel de ces solutions, en réalisant des économies d'échelles, par exemple via un raccordement groupé au réseau de chauffage urbain, des achats groupés de panneaux photovoltaïques ou une étude mutualisée des sous-sols pour la géothermie. Des scénarios de raccordements aux réseaux de chauffage urbains pourraient être établis pour appuyer la stratégie sur le développement des ENR.

L'APC juge également nécessaire de développer la connaissance du territoire sur les sujets énergie-climat à Paris. Sur les questions énergétiques, un observatoire sur le solaire serait nécessaire car il est difficile d'estimer aujourd'hui l'énergie réellement produite. Les consommations d'énergie après rénovation constituent un angle mort et leur suivi devrait être massifié afin de servir la prospective du plan climat, notamment pour préciser les objectifs et la trajectoire de rénovation du parc. Un observatoire de la rénovation des bâtiments publics apporterait une transparence opportune, et il serait intéressant de s'appuyer davantage sur la documentation participative, par exemple pour recenser les projets de végétalisation dans les espaces privés. De plus, changer l'usage des sous-sols et notamment des parkings est primordial pour l'APC afin de créer des stationnements pour les vélos, des espaces refuges et d'agriculture urbaine. Pour ce faire, une première étude préalable pour connaître le foncier existant, le potentiel de transformation et les différents scénarii

possibles pourrait être lancée. Toujours dans le but de privilégier les mobilités douces, et développer les stationnements vélos sécurisés, la Ville pourrait se doter d'une foncière dédiée à la transition de places de stationnements des voitures dans le parc privé. Le potentiel d'installation d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques en copropriété a été produit par l'APC et participerait à un nouvel aménagement du territoire.

Afin, d'accélérer la transition énergétique, une action locale est nécessaire. En effet, les échelles de l'îlot et du quartier permettent de faciliter les mutualisations (dont les achats groupés), et ainsi des économies d'espace, d'énergie et de coûts. La Ville expérimente actuellement les éco-gestionnaires de quartier. Ils permettent de mieux comprendre les usages et les besoins des citoyens, grâce notamment à des ateliers participatifs mais favorisent également la création de liens entre les habitants et contribuent à un terreau favorable à la réussite de projets citoyens et aux innovations locales. Il convient donc de pérenniser la fonction d'un facilitateur local de la transition écologique, en lien avec les Mairies d'arrondissement et de la Ville. Certains espaces s'y prêtent particulièrement, comme les parvis de gare qui concentrent les enjeux de végétalisation, de performance énergétique, de mobilité ou de gestion des déchets. Les opérations locales de réaménagement, comme la démarche embellir Paris, gagneraient quant à elles à intégrer systématiquement les enjeux environnementaux, en prenant en compte les immeubles avoisinants et leur potentiel de rénovation, à l'occasion de travaux d'aménagement conséquents dans le quartier.

Les professionnel·le·s ont également été interrogé dans leur contribution sur la manière d'ancrer plus localement les actions du Plan Climat et traduire de manière opérationnelle les objectifs supportés par le territoire. Il en ressort les points suivants :

L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

Les acteur·ice·s du territoire aspirent à une plus grande implication des professionnel·le·s à l'échelle locale afin de préserver le tissu économique parisien, essentiel à la résilience du territoire dans le cadre de l'adaptation. Un travail plus étroit doit s'opérer notamment avec les artisans et les commerces de proximité, les acteurs du BTP et de la rénovation, du tourisme et les métiers d'arts qui jouent sur l'attractivité de la ville, les métiers de la réparation et de l'économie circulaire.

Les acteur·ice·s économiques plébiscitent la création d'instances d'échange et de partage (Pacte Paris Action Climat Biodiversité), de suivi des actions (mobiliser, suivre et valoriser) et d'appui au partage de ces innovations. Dans une perspective de territorialisation, il est important de définir des acteurs référents ancrés dans un territoire précis, afin de coordonner toutes les initiatives et de les unifier en un mouvement.

LES ACTIONS À DÉPLOYER PLUS LOCALEMENT

- + Créer une plateforme qui centralise, recense, évalue et rend publique les actions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs présents sur le territoire.
- + Travailler avec les transporteurs à l'apaisement du Centre de Paris en conditionnant l'accès à ces zones aux professionnels ayant pris les mesures nécessaires.
- + Développer des projets locaux en mobilisant les engagements des signataires du dispositif Paris Action Climat Biodiversité.
- + Planter des arbres le long des rues de plus de 20 mètres de large, en coordination avec le développement des réseaux d'électricité, de chaleur et de froid et les raccordements.
- + Développer la coopérative carbone Paris & Métropole du Grand Paris pour inciter à la compensation carbone, à l'économie circulaire, au financement participatif et contribuer au changement des comportements.
- + Mesurer et faire connaître les conséquences bénéfiques que les PME, ETI et Structures d'Insertion par l'Activité Économique ont sur la cohésion territoriale et la qualité de vie.
- + Promouvoir les entreprises locales engagées dans la transition écologique : notamment en leur donnant de la visibilité pour les encourager dans leur démarche, notamment les Répar'Acteurs (+100 à Paris) pour développer l'économie circulaire de proximité.
- + Travailler avec les concessionnaires des marchés parisiens pour généraliser les gestes de tri, la fin du plastique, la collecte des biodéchets et la récupération des invendus.
- + Développer et faire connaître le dispositif « Ici, je choisis l'eau de Paris ».
- + Développer les ECO-DEFIS par arrondissements : renforcer les liens CMA IDF-Paris / mairies pour mieux connaître chaque territoire et promouvoir des actions très ciblées. Engager et promouvoir des entreprises qui réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.

LES ACTEURS LOCAUX À MOBILISER ET SOUS QUELLES FORMES

Proposer un catalogue des actions des associations accessibles aux entreprises, pour faciliter leur visibilité par les entreprises qui souhaitent s'engager et les soutenir.

Mobiliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) par des appels à contribution ciblés de la part de la Ville de Paris et/ou de partenaires privés dans le cadre du dispositif Paris Action Climat Biodiversité. La dynamique ESS 2024 pourrait être valorisée.

La CMA IDF-Paris est un organisme de confiance pour les entreprises artisanales qui peut accélérer la transition écologique des entreprises en ciblant les territoires prioritaires comme les territoires zéro déchet ou les quartiers éco-circulaires.

GARANTIR LA JUSTICE CLIMATIQUE



© Ville de Paris

La crise écologique est un amplificateur d'inégalités, les habitant•e•s des quartiers populaires de Paris sont les plus exposés aux vagues de chaleur, à la pollution de l'air, au bruit et à la précarité énergétique. Le travail engagé lors de la concertation dans les quartiers populaires et avec les associations engagées dans la lutte contre la précarité doit conduire à l'élaboration de mesures spécifiques pour réduire les inégalités sociales et environnementales. Il est également primordial qu'aucune mesure du nouveau Plan n'accroisse ces inégalités.

Comprendre le point de vue citoyen

La notion de justice climatique est complexe et revêt de nombreuses ramifications. Le plus souvent, elle n'a pas été mentionnée de manière explicite au travers des contributions émises, qui adoptent de façon plus récurrente un point de vue individuel plutôt qu'une perspective globale.

Ces précautions de lecture sont à prendre en considération dans l'analyse des contributions et expliquent pourquoi certaines occurrences comme « droit », « interpellation », « solidarité », « initiative », « précarité » ou encore « conscience » ont été faiblement employées. Elles ne relèvent tout simplement pas du vocabulaire couramment utilisé par les participant·e·s.

La justice climatique se retrouve cependant pleinement dans les contributions au travers d'idées sous-jacentes, à mettre en corrélation avec la nécessité de l'urgence climatique, développée ci-avant :

- + Protéger les citoyen·ne·s, notamment les plus vulnérables face aux changements climatiques,
- + Susciter une solidarité entre les générations pour renforcer les liens au sein de la société et faire émerger de nouvelles actions collectives,
- + Sensibiliser la nouvelle génération aux enjeux du dérèglement climatique,
- + Éveiller les consciences citoyennes pour faire advenir une action individuelle et collective plus forte.

Une transition qui doit mettre la priorité sur les plus fragiles

Si le triptyque « plus vite, plus local, plus juste » a été pleinement approprié par les citoyen·ne·s lors des différents temps de concertation, l'axe de la justice est revenu de façon plus prégnante. Celui-ci est le plus souvent présenté comme la nécessité de mieux prendre en charge les personnes les plus vulnérables et sensibles aux épisodes climatiques extrêmes et perturbations à venir.

Ces publics sont nombreux et sont principalement représentés par les jeunes, les seniors et les personnes à mobilité réduite. D'autres publics plus larges ont été mentionnés comme relais ou cibles des actions pouvant être engagées tels que l'automobiliste, le consommateur, le commerçant ou encore le restaurateur et le propriétaire.

THÉMATIQUE Les publics mentionnés

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022





© Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« L'objectif étant de favoriser la prise de conscience des causes et effets du dérèglement climatique et de favoriser le lien social à travers le partage d'expérience et la réflexion sur les actions individuelles et collectives à mener pour que chacun se sente responsable de la lutte contre le dérèglement climatique. »

« Le plan climatique doit devenir un droit climatique. »

« Une meilleure justice climatique. »



THÉMATIQUE Le triptyque du Plan Climat

Source : analyse sémantique issue de la concertation citoyenne pour la révision du Plan Climat de Paris, janvier 2022

âgé coût lieu ville
local faire développer
créer association immeuble
arrondissement citoyen favoriser limiter
rue quartier falloir climatique
réduire enfant devoir rendre
initiative place mairie scolaire
particulier rendre

Une nécessaire exemplarité de la puissance publique

Les participant.e.s ont été nombreux à interpellier les pouvoirs publics sur ces questions environnementales, la sensibilisation devant également être menée du côté des décideurs. L'analyse des contributions a démontré d'une part, un sentiment d'inaction des pouvoirs publics et d'autre part, souligné l'importance du rôle d'impulsion devant être joué par ces acteurs, pour une meilleure efficacité des actions individuelles et collectives. L'enjeu étant de répondre à la fois à la notion d'urgence, mais aussi d'équité entre les citoyens.

PROTÉGER TOUS LES HABITANTS DE LA SURCHAUFFE URBAINE ET COMMUNIQUER SUR LES VAGUES DE CHALEUR

Faire front à la surchauffe

Le phénomène de surchauffe urbaine est de plus en plus perceptible dans le quotidien et marque les corps comme les esprits. Il sert de catalyseur pour illustrer les effets du changement climatique pour nombre de contributeur.rice.s. Les Parisien.nes ont été confrontés tout récemment lors de l'été 2022 à des épisodes caniculaires importants influençant très largement leur perspective dans les débats menés lors de la concertation. L'expérience individuelle permettant ici de façonner la pensée théorique et d'orienter les propositions.

L'analyse des contributions démontre la nécessité de mieux faire connaître le panel d'actions réalisées par les pouvoirs publics pour guider des citoyen.ne.s souvent démunie.s devant l'adversité climatique. Plusieurs idées ont été suggérées

comme le fait de pouvoir ouvrir les jardins et cours privés à tous les publics pendant les épisodes de chaleur, de rendre accessibles certaines cours intérieures ou jardins de copropriétés, hôtels particuliers ou encore bâtiments administratifs aux passants et riverains lors de ces périodes critiques. Cette suggestion vaut également pour les grandes enseignes, invitées (voire contraintes), à s'inscrire dans cette logique de solidarité en cas de fortes canicules. Dans une logique similaire, les propriétaires d'appartement situés aux derniers étages pourraient être fortement incités à végétaliser de manière plus conséquente et systématique leurs terrasses et balcons, afin de permettre un rafraîchissement bénéficiant à tout l'immeuble.

Créer les conditions d'une solidarité renforcée

Plus largement et au-delà de ces premières idées, la solidarité doit être renforcée entre les individus et les générations de façon à mieux vivre ces épisodes particuliers. Celle-ci doit s'accompagner d'une meilleure visibilité du panel d'actions mises en œuvre par le tissu associatif et les services publics existants, ainsi que par la mise en cohérence de toutes ces initiatives entre elles.

Par ailleurs, la densité urbaine de la ville n'est pas sans conséquence sur les personnes les plus précaires qui n'ont pas la capacité de se protéger et sont contraints d'utiliser les espaces publics, souvent saturés lors des fortes chaleurs. Pour pallier ces situations souvent critiques, plusieurs contributions proposent d'adapter les horaires d'ouverture de certains espaces publics et privés (piscines, cimetières, parcs, jardins) pour en faire des refuges climatiques pour les plus vulnérables.

De la même manière, il est suggéré d'accélérer la mise à disposition de l'accès à l'eau potable dans

l'espace public. La multiplication des points d'eau est un enjeu fortement exprimé par les Parisien.nes, qui soulignent aussi l'intérêt d'ouvrir plus largement à la baignade les principaux points d'eau situés sur le territoire de la ville (Seine, canaux, lacs, fontaines, etc.).

Ici comme dans bien d'autres domaines, ces nouvelles initiatives doivent faire l'objet d'un souci permanent de communication et de sensibilisation des citoyen.ne.s afin de pouvoir pleinement apporter les effets escomptés en matière de prévention et de gestion du risque de canicule. Par exemple, il est mentionné le manque de notoriété des îlots de fraîcheur existants ou du fichier REFLEX. Un système de pancarte associé à une iconographie impactante ou encore une diffusion plus massive de la cartographie existante (associée à une utilisation du format Google Maps) permettraient de mieux faire connaître les possibilités données par la ville pour se rafraîchir ou être accompagné.



@ Ville de Paris

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Renforcer la solidarité entre les individus et entre les générations. »

« Inclure les personnes âgées dans le Plan Climat. »

« Aider les habitants de Paris à s'adapter au changement climatique. »

« Transmettre une meilleure information sur les droits et les aides dont on pourrait avoir accès. »

« Renforcer la solidarité entre les « Remettre les piétons au centre des mobilités de la Ville. »

« Un travail pédagogique important doit être fait en ce sens. »

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

PLATEFORME DECIDER.PARIS.FR

« Présenter un budget vert associé au projet de budget de la ville de Paris ».

PERMETTRE UN DÉPLACEMENT PLUS FACILE DANS LA VILLE ET FAVORISER L'EXEMPLARITÉ POLITIQUE DANS L'USAGE DE LA VOITURE

L'accessibilité de la Ville constitue un point structurant et perçu comme source d'inégalités à ce stade. Les contributeur·rice·s demandent de favoriser l'accessibilité des espaces publics, notamment les espaces verts, aux personnes à mobilité réduite. Il est également suggéré de rendre plus lisible l'accès aux espaces verts parisiens via une cartographie spécifique et la mention d'un pictogramme « chaise roulante ».

L'accès à la ville doit s'étendre aux transports en commun en particulier pour certains profils spécifiques (séniors, PMR, moins de 18 ans) qui pourraient par exemple bénéficier de gratuité.

Ces propositions sont complémentaires avec de nombreuses contributions militant pour donner une place plus importante aux piétons et aux cyclistes, et de sécuriser ces usages afin de les démocratiser.

L'utilisation des modes doux implique pour les Parisien·ne·s un changement dans les pratiques quotidiennes. Au regard de la place prépondérante qu'occupe ce sujet dans le débat public, cela doit inévitablement s'accompagner d'une exemplarité politique : restriction de l'usage de la voiture par les élus et services publics, mise en place d'une offre de transports en commun adéquate et constante, etc.

FAVORISER UNE ALIMENTATION À MOINDRE COÛT POUR LES PUBLICS LES PLUS VULNÉRABLES

Les citoyen·ne·s, conscients des enjeux d'une consommation plus locale, plus saine et plus durable, regrettent cependant un déséquilibre dans l'accès à ces produits qui restent relativement rares et coûteux pour de nombreux publics (et dans certains quartiers). Pour pallier ces difficultés, il est suggéré la mise en place d'une réglementation tarifaire pour certains produits alimentaires notamment issus de l'agriculture biologique ou de première nécessité.

La réglementation doit également aller dans le sens des efforts consentis par certains acteurs pour collecter et redistribuer les invendus alimentaires. Les Parisien·ne·s souhaitent que

puisse être engagée une réflexion concernant l'assouplissement de la loi en matière d'invendus afin de favoriser le plus grand nombre à s'inscrire dans cette démarche collective, en ciblant en particulier les grandes enseignes alimentaires.

La collecte et la distribution des invendus doivent pouvoir être relayées sur le terrain grâce à la mise à disposition de locaux municipaux, et s'accompagner d'idées innovantes pour faire connaître au plus grand nombre les initiatives : par exemple, l'installation de frigidaires ou de caddies solidaires dans l'espace public.

FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Les nombreuses contributions suggèrent que la transition puisse bénéficier d'un financement dédié ou d'une évolution significative de la réglementation quand cela est nécessaire.

Il est ainsi mis en avant l'impératif de pouvoir financer certains acteurs, dispositifs ou encore initiatives dans une visée de valoriser les actions durables et écologiques. Un des principaux points émis par les contributeur·rice·s est de pouvoir fournir une aide aux entreprises pro-actives en matière de transition et de développement durable de façon à favoriser leur installation et leur permettre de durer dans le temps. Cette aide pourrait s'accompagner d'une certification, spécifiquement parisienne, à l'intention de ces acteurs vertueux pour les faire connaître, rentabiliser leur investissement et viabiliser leurs activités.

Enfin, plusieurs propositions vont dans le sens de la création d'un impôt (local ou non) dont les recettes serviraient à financer la transition écologique et prévenir les effets du changement climatique. Différentes suggestions sont faites à ce propos : mettre en œuvre un système de récompense en fonction de la quantité de déchets compostée et triée, définir le prix du stationnement proportionnellement à la taille de la voiture ou encore, taxer le suremballage et/ou les plus riches.

RENCONTRES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Du 9 novembre au 3 décembre, un atelier s'est tenu par quartier ciblé, soit un total de 5 ateliers autour de la « fresque de la ville bioclimatique ». Au total, 120 participants ont été sensibilisés aux enjeux du Plan Climat. Les quartiers prioritaires dans lesquels se sont déployés ces ateliers sont les suivants : Fontaine-au-Roi (11^e arrondissement), Bédier-Oudiné (13^e arrondissement), Les Épinettes (17^e arrondissement), La Chapelle-Evangile (18^e arrondissement) et Danube-Solidarité (19^e arrondissement).

La fresque illustrait les principales thématiques du Plan Climat et constituait le point de départ de la discussion avec les participant-e-s. Chacun d'entre eux devait soulever une illustration pour proposer une solution concrète qu'il aimerait voir appliquer au quotidien. Les participants étaient libres de soulever un ou plusieurs volets et ainsi de traiter un nombre variable de thématiques. Les contributions issues de cette discussion étaient ensuite recueillies sur une feuille à part reprenant les thématiques de la fresque.

Parmi les 105 contributions, une attention particulière était portée à l'adaptation aux changements climatiques avec 31 idées relatives à la création d'îlots de fraîcheur au sein des bâtiments publics, des co-propriétés et sur les Quais de Seine. La végétalisation de la petite ceinture et des toits est revenue à plusieurs reprises. On retrouve également « une meilleure gestion de l'eau de pluie » grâce à l'installation de récupérateurs d'eau pour entretenir la végétalisation grandissante ou encore l'aménagement de cultures dans les caves et parkings. Des ateliers de jardinage auprès des enfants et une sensibilisation dès le plus jeune âge sont aussi largement demandés.

Les actions sur la mobilité dans Paris arrivent en deuxième position avec 21 propositions. La demande porte principalement sur l'augmentation de l'offre des transports en commun avec le développement des métros et tramways. Les enjeux de transports de marchandises ressortent également avec le développement du fret fluvial, du réseau ferroviaire et des vélos-cargos. Le déploiement du vélo reste un grand sujet dans ces quartiers, avec la demande de « pistes cyclables sécurisées » et une « sensibilisation au vélo auprès des jeunes publics ». Enfin, la réduction de la place de la voiture est mentionnée plusieurs fois et serait permise grâce à « une offre de transport en ferry sur la Seine », « plus de transports en commun » et le déploiement de la voiture électrique.

L'atelier du 18^e arrondissement était entièrement dédié à l'alimentation durable. Les propositions ont été imaginées comme support à des actions solidaires, telles que l'accès à l'alimentation pour tous. Ainsi les 17 propositions portaient sur le déploiement de l'agriculture urbaine, l'amélioration de la distribution alimentaire en favorisant les produits bio, le développement de circuits courts, d'AMAP ou encore l'installation de commerces dédiés à une alimentation durable. Il est aussi proposé « d'investir les rez-de-chaussée vacants pour des projets d'alimentation durable » ou d'encourager la mise en place des bacs à composts dans les immeubles.

Enfin, l'enjeu énergétique ressort aussi dans ces quartiers. Différentes façons d'aller vers la production d'énergies renouvelables sont proposées : l'hydraulique, en utilisant l'eau de la Seine pour créer de l'électricité, ou encore le solaire, par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des immeubles.



LES JEUNES GÉNÉRATIONS CONTRIBUENT AU PLAN CLIMAT

La Ville a porté une attention particulière aux jeunes générations et à leurs besoins face aux impacts du changement climatique qui arrivent de plus en plus nombreux. Différents événements ont été spécialement organisés pour les sensibiliser et recueillir leurs idées : des ateliers scolaires sur les thématiques du Plan Climat ont permis aux enfants de se projeter dans un futur climatique imaginé, un Climathon de 48h proposait aux étudiants en équipes de relever 6 défis et des ateliers périscolaires à l'Académie du Climat ont proposé aux participant·e·s de partager leurs idées pour protéger la planète.

LES SCOLAIRES

+ 10 classes entre le CP et la 5^e dans 6 arrondissements de Paris (Paris Centre, 10^e, 11^e, 12^e, 15^e et 19^e) ont été sensibilisées et ont partagé le monde qu'ils imaginent demain. 3 modules leur étaient proposés, un premier de sensibilisation au sein de l'Académie du Climat autour de jeux pour comprendre les enjeux de la transition écologique, et deux autres, dédiés à la conception de maquettes illustrant des actions concrètes pour le climat selon la thématique choisie par la classe. Dans l'ensemble, les enfants ont plébiscité plus de biodiversité et d'animaux en ville, via la végétalisation et le développement d'espaces dédiés à l'écosystème. Ils veulent également moins de plastique et de déchets dans les rues. La solidarité revient à maintes reprises dans leurs propositions, avec l'intégration de lieux de réemploi, de distribution alimentaires et de dons. Enfin, des solutions techniques ont été abordées pour récupérer les eaux grises et la chaleur fatale à des fins de réemploi (nettoyage des rues et chauffage des établissements).

+ 4 classes se sont penchées sur la biodiversité et qualité de l'environnement. La réintroduction des petits animaux en ville grâce à des nichoirs, terriers ou à des « ambassadeurs des abeilles » est mise en avant. La végétalisation de l'espace public constitue un point important pour les enfants qui veulent plus d'arbres (notamment fruitiers ou de fleurs diversifiées), de parcs et d'espaces verts pour jouer et jardiner. La gestion des déchets revient à plusieurs reprises avec le nettoyage régulier de la Seine, le ramassage des déchets ou le déploiement du compost au sein des écoles et au pied des immeubles. Un groupe propose un système de consigne, en échange d'un déchet plastique, une histoire écrite par leur soin pourrait être distribuée. Enfin, quelques idées concernent la ressource en eau, l'introduction des ruisseaux et de fontaines pour se rafraîchir et favoriser la biodiversité.

+ Pour les solutions urbaines, les 2 classes ont eu des idées communes concernant la végétalisation et la propreté de l'espace public telles que « 20 jours pour nettoyer Paris : 1 jour par arrondissement » ou encore la mise en place de cours oasis dans plus d'établissements solaires. La solidarité était au cœur des propositions axées sur le développement de lieux partagés multifonctionnels : CDI ouvert le week-end, cybercafés, centres de récupération de vêtements ou de nourriture à donner. Les élèves se sont penchés sur les aspects techniques de récupération d'énergie thermique issue de la cantine pour chauffer les classes ou le déploiement de panneaux solaires pour alimenter leur établissement. Pour lutter contre la chaleur en ville, les élèves proposent un revêtement blanc de la chaussée et la végétalisation des toits. La réduction de consommation faisait partie de leurs préoccupations avec la baisse de la consommation de viande, la réduction du plastique à usage unique (« distribuer des gourdes pour tous les élèves »), l'interdiction d'utiliser de l'eau potable pour nettoyer les rues, l'interdiction d'éclairer les magasins en journée ou la mise en place de lampadaires à capteurs pour limiter la consommation d'électricité des rues.



+ La thématique bâtiments et énergies a été choisie par 2 classes.

À l'échelle de l'habitat, les enfants ont abordé la question des ressources et des matériaux employés dans le bâtiment, ainsi que la gestion de la consommation de l'eau et des énergies au quotidien telle « qu'installer des capteurs pour la lumière ». Les élèves ont repensé les logements en imaginant une production d'énergie solaire sur les toits servant à alimenter en énergie l'immeuble et la réhabilitation de l'isolation avec de la paille plutôt que de la laine de verre. Un local de réemploi au sein des habitations a été pensé pour un prêt, entre voisins, d'objets du quotidien. La gestion de l'eau faisait part de leurs réflexions avec l'interdiction de prendre des bains, la réutilisation de l'eau grise dans la salle de bain ou encore la récupération d'eau de pluie pour arroser les plantes. Le recyclage et la collecte de bio-déchets au sein des immeubles reviennent également.

+ 1 classe a choisi l'adaptation au climat et gestion de l'eau. 11 idées ont été proposées par la classe de 5^e du collège Georges Brassens pour répondre à l'enjeu de l'adaptation et de la gestion de l'eau. D'abord, la question de l'utilisation de l'eau de pluie a été centrale. Tous ont cherché une manière de la récupérer : avec les immeubles, les gouttières, des cuves (...). Les élèves y ont vu une ressource encore peu utilisée, mais avec beaucoup de potentiel pour la ville de demain en l'utilisant pour

nettoyer les rues, pour les toilettes, ou même pour produire de l'énergie hydraulique « en mettant des hélices dans les gouttières ». L'utilisation de l'eau pour rafraîchir la ville a fait débat, les élèves ont proposé plus de fontaines, alimentées par l'eau de la Seine et les canaux et des espaces ombragés sur tout le territoire. Enfin, ils sont concernés par les économies d'eau à faire chez eux et demandent l'installation de mousseurs sur tous les robinets et une indexation du prix de l'eau en fonction de la quantité utilisée dans les foyers.

+ Enfin la gestion des déchets et de l'alimentation a été sélectionné par une classe. Les élèves ont associé cette thématique à la solidarité qui pouvait en ressortir. Parmi leurs nombreuses propositions, les enfants ont imaginé que les vêtements, les meubles, les matériaux peuvent être réparés pour avoir une seconde vie et donner au plus démunis via des bacs sur l'espace publics ou les associations. Concernant le gaspillage alimentaire, la distribution des restes de la cantine est importante pour les enfants qui veulent également diminuer les déchets avec le déploiement des consignes, du compost et du vrac dans les magasins. Manger bio, local et surtout de bonne qualité est ressortie de leur atelier avec des propositions pour « filtrer l'air en ville pour mieux manger » et « avoir des produits alimentaires plus qualitatifs dans les cantines ».

PÉRISCOLAIRE ACADEMIE

150 enfants entre 6 et 11 ans (venant de plus de 8 arrondissements parisiens ainsi que de villes limitrophes) ont été interrogés lors de leur passage à l'Académie du Climat pendant les vacances de la Toussaint 2022. A l'appui d'un court questionnaire ils ont pu s'exprimer sur des idées d'actions à mettre en place au niveau du foyer, de l'école ou de la ville pour « protéger la planète ».

Sur les 330 réponses, la grande majorité (145) évoque le tri sélectif, le recyclage et le fait de ne pas jeter ses déchets par terre. La consommation sobre est mise en avant, « acheter moins de jouets », « manger moins de viande » etc. et le gaspillage alimentaire est cité comme nocif : les enfants proposent de « composter » ou « manger moins mais mieux ». Le fait de « ne pas acheter d'ordinateur neuf » et de « ne pas trop regarder d'écran » apparaît également à plusieurs reprises dans les questionnaires.

Viennent ensuite les actions d'économies d'énergie comme « éteindre les lumières, fermer les robinets », à la maison comme à l'école, et le fait « d'utiliser une voiture électrique » ou de « moins prendre sa voiture » au profit du vélo pour se déplacer en ville, qui représentent chacune un sixième des réponses.

« Planter des arbres et des fleurs », « ne pas les couper » au profit d'une végétalisation plus importante de Paris est aussi parmi les réponses les plus données.

Ainsi les enfants interrogés appellent à « ne pas polluer » en mettant l'accent sur l'enjeu de la réduction et de la valorisation des déchets, en évoquant les économies d'énergie et l'essor des mobilités alternatives et en appelant à végétaliser leur école aussi bien que la ville.



Climathon
@ CAUE de Paris

LES PROJETS ISSUS DU CLIMATHON

Des groupes entre 5 et 6 étudiants ont été formés par défi selon leurs préférences.
Un bilan des projets par défi est proposé :

1. Le défi Ville 100 % cyclable a proposé son « vélib' 2.0 », une version revisitée du service déjà existant, vélib'. Pour plus d'entretien, d'inclusion et de sécurité ils ont imaginé l'organisation d'une consultation publique annuelle des utilisateurs pour améliorer les points d'usage, et multiplier les stations là où elles seront nécessaires. Le développement d'un équipement fourni (casque, siège enfant...), de vélib' cargo ou de vélos pour enfant toucheront un public plus large. Un entretien décentralisé sera assuré grâce à un boîtier de recensement de l'état du vélo et à des centres de réparation locaux tenus par des acteurs associatifs.

2. Le défi ville 100 % énergies renouvelables a développé un organe de gestion énergétique à l'échelle ultra-locale pour organiser une transition énergétique efficace. Cet outil de gouvernance sera animé par un comité local du mix énergétique composé de décideurs publics et d'un conseil consultatif de citoyens. Ce groupe a également partagé ses idées de décentralisation du choix énergétique à la commune, de récupération de chaleur ultra-locale (chaleur de la douche par exemple) ou encore d'identification de gisements d'énergies renouvelables sur le territoire. Des personnes certifiées « gilets verts » posséderont une connaissance des éco-gestes, les postes de dépenses d'énergie principaux, le calcul du bilan carbone, afin de déterminer les axes de réflexion discutés au cours des assemblées.

3. Le défi ville refuge de biodiversité a décidé de réintroduire une biodiversité au sein des copropriétés grâce à une végétalisation des espaces communs avec un objectif de 50 % des parcelles végétalisées dans les 5 ans et une renaturation des sols. Cette réinsertion sera obtenue grâce à une déduction de la taxe foncière, des aides de la Ville (financières et physiques) ainsi qu'une sensibilisation aux bonnes pratiques et l'ouverture de postes de « sentinelles de la biodiversité » pour s'assurer de la bonne végétalisation dans les espaces communs. Une continuité écologique entre les copropriétés sera permise grâce à des cordes tendues, l'aménagement végétalisé des balcons et des ouvertures adaptées aux petits mammifères.

4. Le défi ville 0 déchets s'est attaqué aux déchets du BTP et à leur possible réemploi en proposant de créer un service de la Ville de Paris dédié à la gestion circulaire des déchets du BTP. Celui-ci formera et labellisera les acteurs de la construction pour mettre en avant leurs compétences. Des lieux de stockage seront créés pour faciliter le réemploi des matériaux. Enfin, pour rendre visible ces initiatives, l'équipe a pensé un réseau de magasins de réemploi et une « journée du chantier-brocante » où les professionnels pourront revendre aux particuliers des matériaux restants d'un chantier à bas coût.

5. Le défi ville 100 % éco-rénovée a imaginé la conception d'un éco-patrimoine, en se tournant exclusivement vers le bati haussmannien énergivore et en démontrant la nécessité d'assouplir les règles juridiques, d'augmenter l'investissement dans la rénovation énergétique et de réinterpréter l'Hausmannien adapté aux futures conditions climatiques. L'équipe propose une intervention douce et adaptée à chaque contexte et bâtiment. Pour encourager cette action, elle suggère des dispositifs incitatifs tels que la création d'un label spécifique ou la tenue de concours et d'appels à idées sur la rénovation du tissu haussmannien.

6. Le défi ville 100 % adaptée s'est penché sur la végétalisation des cours intérieures et a développé une interface « Frais chez moi » à destination des copropriétés pour démocratiser les îlots de fraîcheur privés. Ce site internet disposera d'une boîte à idées afin de donner à voir ce qui est fait par les copropriétés voisines, un onglet simulation partagera un diagnostic usager du territoire dans le but d'améliorer le confort d'été et de lutter contre la saturation des îlots de fraîcheur sur l'espace public. Les usagers pourront également être guidés vers les experts compétents et les aides financières existantes.



Afin d'encourager la sobriété énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, l'APC propose de mettre en place un parcours d'accompagnement auprès des copropriétés pour leur faire connaître les éco-gestes et les aider à réduire leur consommation d'énergie grâce à un réseau d'ambassadeurs de la sobriété. Pour éviter un effet rebond, des aides à l'éco-rénovation conditionné à une réduction effective pourrait être développée. Dans le but de renforcer l'aide et le suivi des personnes en situation de précarité énergétique, le programme SLIME devra être amplifié d'un suivi approfondi et d'un dispositif d'achats groupés d'énergie pour les foyers précaires.

L'adaptation du territoire doit être pensée en priorité pour les plus vulnérables. Dans ce cadre, l'APC préconise de créer un réseau de solidarité indiquant les salles rafraichies et les dispositifs

existants pour venir en aide aux personnes dans le besoin lors de ces épisodes. Un travail de réflexion devra être mené sur les nouveaux usages des logements sous les combles, qui pourraient devenir inhabitables, et des caves, refuges potentiels. Les quartiers prioritaires de la Ville pourraient accueillir davantage d'îlots de fraîcheurs temporaires, en utilisant par exemple des kiosques brumisants. Les agents des établissements recevant des scolaires doivent eux être formés sur les bonnes pratiques lors des canicules. Sans oublier les travailleurs, dont les uniformes devront être adaptés. Pour ceux qui n'ont pas les moyens de quitter la ville pendant les vagues de chaleur, un dispositif spécifique pourrait être mis en place pour leur permettre de passer des journées au frais en dehors de Paris et de son îlot de chaleur.

Le Plan Climat portant un message fort de justice climatique, les professionnels ont également été interrogé dans leur contribution à la révision sur les modalités à mettre en œuvre pour garantir qu'aucun Parisien ne soit exclu de la transition écologique du territoire.

Renforcement du volet social

- + Renforcer l'attractivité du réseau de chaleur et son accès au plus grand nombre en modulant les tarifs et en prévoyant un ou des tarifs « sociaux ».
- + Étendre les mécanismes de financement du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) de Paris avec les partenaires du Pacte Paris Action Climat Biodiversité, sous réserve de faisabilité réglementaire et juridique.
- + Développer des accompagnements dédiés aux entreprises ayant peu de moyens d'investir dans la transition écologique. Porter une attention particulière aux métiers consommant le plus d'énergie, en raison de leur activité propre (cas des métiers de bouche, en grande difficulté face à la hausse des prix de l'énergie). Développer la location/prêt d'outils et équipements pour les professionnels en cours d'installation ayant peu de moyens.
- + Inciter les entreprises à convertir leur flotte pour favoriser l'usage des mobilités douces dans la conduite de leurs activités sur le territoire constitue un vecteur d'insertion des populations éloignées de l'emploi. Une majorité des personnes éloignées de l'emploi ne disposent pas du permis de conduire, et de ce fait éprouvent de grandes difficultés à intégrer des emplois techniques opérationnels qui impliquent souvent des déplacements véhiculés.
- + Végétaliser l'espace public et bâti offre à tous visibilité sur l'ouvrage et permet la mise en place de projets collaboratifs, notamment pour l'entretien, qui permettent de développer du lien social, de la thérapie par le contact avec la nature, etc. Les projets d'agriculture urbaine en toiture permettent une approche locavore de l'alimentation.

Au-delà de la précarité énergétique, les autres leviers de lutte contre les inégalités à mettre en œuvre

- + Étendre la problématique de la précarité énergétique à l'inconfort d'été par la rénovation thermique mais aussi le déploiement d'îlots de fraîcheur à l'ensemble du territoire.
- + Accompagner de façon plus juste une mobilité durable, sans pénaliser les taxis-VTC, micro-entrepreneurs et autres artisans ayant besoin de se déplacer autrement qu'à vélo.
- + Lutter contre la précarité liée à l'approvisionnement des acteurs locaux : soutenir des filières d'approvisionnement fiables (qualité environnementale des produits à prix raisonnable), aider les professionnels les plus précaires à investir dans des emballages ou contenants réutilisables ou durables.
- + Développer le rafraîchissement sanitaire par le parcours fraîcheur des lieux recevant du public et en incitant les bâtiments raccordés au réseau de froid à faire partie du parcours fraîcheur.
- + Permettre à tout habitant de Paris de bénéficier d'un accès à la nature (notion de biophilie), au moins visuellement, si ce n'est en termes d'accès, mais également en termes de santé (captation des polluants par exemple) ; de profiter d'îlots de fraîcheur ; de bénéficier des conséquences positives de l'accueil de la biodiversité (insectes pollinisateurs, moins d'allergies, etc.).
- + Inscrire dans le plan climat la volonté de poursuivre et amplifier l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous sur le territoire de la ville de Paris, en déployant toujours davantage d'équipements sécurisés et gratuits permettant l'accès à de l'eau potable et de qualité, ainsi qu'à l'assainissement et l'hygiène, tels que des sanitaires publics et fontaines, tout en intégrant davantage des solutions de récupération d'eau de pluie ou de recyclage de l'eau de lavage, pour garantir une gestion durable de cette ressource.





LIVRE BLANC
de la concertation pour la
révision du Plan Climat de Paris
2024-2030

Une publication de la Direction
de la Transition Écologique
et du Climat de la Ville de Paris

Directeur de publication
François Croquette

Coordination
Elsa Meskel
planclimatdeparis@paris.fr

Crédits photos
Ville de Paris
ou mention contraire

Couverture
Jean-Baptiste Vicquelin
pour le CAUE de Paris

1^{ère} édition Février 2023

IMPRIMÉ PAR
PARAGON

PAPIERS ISSUS DE FORETS
GÉRÉES DURABLEMENT



